N° 12 | Printemps-Été 2015

ISSN 2363-3158

farnet MAGAZINE

Cap sur 2020

Commission européenne

FR

Sommaire

Photos (pages) :
Brown & May Marine Ltd. – UK (1), Cornwall Wildlife Trust photo (1), Elén Faxö (1), iStock (1, 5, 6), FARNET (3, 7, 8, 9, 11), Jean-Luc Janot (4, 5, 10, 14, 20, 21, 22, 23, 25), LIFE (6), Larnaca & Famagusta FLAG (12, 13, 14, 19, 20), Hastings FLAG (24, 26), Autorités de gestion (27).

Journalisme :
Jean-Luc Janot, Eamon O'Hara.

Ont également participé à la rédaction de ce numéro :
Urszula Budzich-Tabor, Monica Burch, Yves Champetier, Rosa Chapela, Serge Gomes da Silva, John Grieve, Ryszard Kamiński, Sabine Kariger, Michel Laine, Christophe Le Visage, Johanne Orchard-Webb, Bill Slee, Paul Soto, Lorena van de Kolk, Gilles van de Walle.

Production :
DevNet geie (AEIDL/Grupo Alba) / Kaligram.

Contact :
FARNET Magazine, Cellule d'appui FARNET
Rue de la Loi 38, boîte 2
B-1040 Bruxelles
+32 2 613 26 50
info@farnet.eu
www.farnet.eu

FARNET Magazine est publié par la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche de la Commission européenne. Il est distribué gratuitement sur simple demande.

FARNET Magazine paraît deux fois par an en français, allemand, anglais et espagnol.

Éditeur responsable: Commission européenne, Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche, Directeur général.

Clause de non-responsabilité: bien que la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche soit responsable de la réalisation générale de FARNET Magazine, la Commission n'a ni adopté ni approuvé, de quelque manière que ce soit, les positions exprimées dans cette publication. Toute déclaration faite dans FARNET Magazine ne peut être interprétée comme étant le reflet des opinions de la Direction générale des Affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne.
La Commission européenne ne garantit pas l'exactitude des données mentionnées dans la présente publication.
La Commission européenne ou toute personne agissant en son nom décline toute responsabilité pour tout usage qui peut être fait de ce magazine.

© Union européenne, 2015.

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Imprimé en Belgique sur papier recyclé.

Perspective : Un nouveau cap pour les FLAG 4
Réforme de la politique commune de la pêche, création d'emploi et lutte contre la pauvreté, changement climatique et transition énergétique, croissance bleue et développement côtier, articulation avec les autres politiques de développement local (approche multifonds) sont quelques uns des défis et opportunités qui se présentent aux FLAG à l'heure de préparer leur stratégie pour les six prochaines années.

Focus : FARNET prend le large 9
Compte-rendu de la conférence « Cap sur 2020 » (Bruxelles, 2-3 mars 2015)

Reportage : La part du gâteau 12
À Chypre, les pêcheurs du très fréquenté territoire de Larnaca & Famagusta utilisent l'Axe 4 du Fonds européen pour la pêche (FEP) pour améliorer leurs compétences et la qualité des produits et services afin de mieux capter une partie de la manne touristique.

Encart spécial : L'expérience FARNET 15
L'approche locale du développement dans les zones côtières et de pêche.

Reportage : Accostage 22
Le développement local participatif est une tradition bien ancrée à Hastings. Restait à intégrer les pêcheurs dans la dynamique. C'est chose faite grâce à l'Axe 4 du FEP.

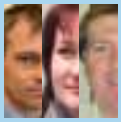

Acteurs 28
Entretien croisé avec Timo Halonen, Edite Kublina et José Vicente Palmero Jorro, représentants des autorités de gestion de Finlande, Lettonie et Espagne.

Éditorial

« J'ai été impressionné par l'énergie et l'engagement de ces populations locales qui veulent prendre leur avenir en main. »

Je suis très heureux d'avoir pris part à la conférence « Cap sur 2020 », une occasion unique de rencontrer tous ces acteurs locaux qui présentaient leurs projets. J'ai été particulièrement impressionné par l'énergie et l'engagement de ces populations locales qui veulent prendre leur avenir en main et j'ai trouvé très encourageant de voir que les financements européens du FEP, et maintenant du FEAMP, peuvent aboutir à des résultats remarquables sur le terrain : innovations, créations d'entreprises, croissance et emploi au niveau local.

Je suis convaincu que ces approches locales sont un complément utile à l'ensemble de nos politiques. Elles complètent nos financements pour rendre le secteur de la pêche et de l'aquaculture plus durable, accroître la valeur ajoutée localement, préserver le patrimoine culturel, créer des emplois et des revenus complémentaires pour les familles de pêcheurs et améliorer la qualité de vie des territoires côtiers.

Ce numéro de *FARNET Magazine* permet de mieux comprendre **pourquoi** la Commission estime que ces approches sont importantes pour relever les nouveaux défis qui nous attendent. Un résumé de « l'expérience FARNET » fournit par ailleurs tuyaux et conseils sur **comment** réussir le développement local mené par les acteurs locaux.

Sur le **pourquoi**, on peut y lire un compte-rendu de la conférence « Cap sur 2020 » et notamment en savoir plus sur les 42 projets qui participaient à l'exposition interactive. Ces projets ont contribué significativement à la croissance économique et à la création d'emplois dans les territoires concernés. Au total, 91 emplois à temps plein et 347 à temps partiel ou saisonniers auraient été créés grâce à ces projets FEP, en plus des 135 emplois maintenus. Mais leur impact va bien au-delà, car ces projets ont introduit localement des innovations et contribué à créer de nouveaux liens entre les acteurs locaux en augmentant le capital social des territoires concernés et en améliorant la connaissance de leur patrimoine culturel.

Les deux reportages réalisés au Royaume-Uni et à Chypre illustrent encore mieux les dynamiques locales créées par l'Axe 4. À Hastings, l'appui au développement local a contribué à rapprocher les pêcheurs et l'ensemble de la communauté. À Chypre, les pêcheurs ont amélioré leurs compétences et la qualité de leurs produits et services afin de mieux profiter de la manne touristique.

Ce numéro explique aussi **comment** le développement peut être soutenu au niveau local. Le cahier central présente « l'expérience FARNET » en 20 points clés, à partir des enseignements et des méthodes testées au cours des cinq dernières années. Il est suivi d'un entretien avec trois représentants d'autorités de gestion qui expliquent les orientations prises dans leur pays lors de la préparation de leur programme opérationnel pour la période 2014-2020.

Comme je l'ai souligné dans mon discours d'ouverture de la conférence « Cap sur 2020 », nous devons aller plus loin et trouver le « juste équilibre » entre économie et environnement. Nous devons intégrer ces deux dimensions dans les projets sur le terrain pour assurer un avenir durable aux populations côtières d'Europe. Pour favoriser la croissance bleue et libérer son potentiel, nous devons également mieux comprendre l'interaction entre la mer et la terre, ainsi que les opportunités et menaces que cette interaction représente pour les territoires côtiers. À cet égard, les partenariats locaux ont un rôle important à jouer.

L'Axe 4 a introduit une nouvelle approche de développement local tout le long du littoral eu ropéen. Le développement local mené par les acteurs locaux est désormais fermement ancré dans la nouvelle génération de programmes des Fonds européens structurels et d'investissement pour la période 2014-2020.

Permettez-moi de conclure en vous rappelant que 2015 est l'Année européenne du développement, l'occasion de démontrer ensemble l'importance de protéger notre environnement tout en renforçant notre économie. Nous avons la responsabilité de continuer à promouvoir les normes de protection de l'environnement les plus élevées possibles, tout en assurant un avenir durable aux nouvelles générations vivant dans les territoires côtiers d'Europe.

Karmenu Vella,
Commissaire européen pour l'Environnement, les Affaires maritimes et la Pêche

Perspective

DÉFIS GLOBAUX, RÉPONSES LOCALES

Un nouveau cap pour les FLAG

Réforme de la politique commune de la pêche, création d'emploi et lutte contre la pauvreté, changement climatique et transition énergétique, croissance bleue et développement côtier, articulation avec les autres politiques de développement local, voici quelques uns des défis et opportunités qui se présentent aux FLAG à l'heure de préparer leur stratégie pour les six prochaines années.

Ces défis et opportunités sont bien sûr de nature très différente. Certains s'imposent de manière immédiate, comme la réforme de la politique de la pêche ainsi que l'absolue nécessité de création d'emplois. D'autres, le changement climatique par exemple, peuvent apparaître comme des menaces ou opportunités plus ou moins fortes suivant la situation géographique.
Et pourtant chacun à sa manière impacte les territoires côtiers et mérite d'être soigneusement analysé afin d'identifier la réponse la plus appropriée que pourrait apporter le FLAG, et les besoins ou opportunités d'élargir son champ d'intervention.

Les nouvelles orientations de la politique commune de la pêche

La nouvelle politique de la pêche, entrée en vigueur le 1er janvier 2014, vise à ramener les stocks de poissons à des niveaux durables, à mettre fin aux pratiques de pêche génératrices de gaspillage et à créer de nouvelles possibilités de croissance et d'emploi dans les régions côtières. Pour cela, elle met l'accent sur les objectifs suivants : rendement maximal durable, interdiction des rejets en mer, autonomie accrue du secteur, soutien à la pêche artisanale, appui renforcé à l'aquaculture et amélioration des connaissances scientifiques sur l'état des stocks. Avec bien évidemment des impacts importants au niveau local et des nouveaux objectifs stratégiques possibles pour les FLAG.

▲ *Pêcheur chypriote lisant FARNET Magazine.*

En étroite relation avec les autres organisations intervenant sur le terrain dans le secteur de la pêche, les FLAG peuvent aider à promouvoir l'émergence de nouvelles idées et innovations permettant de générer nouveaux emplois et nouvelles activités sur le territoire. Ils pourraient par exemple chercher à renforcer leur action dans les domaines suivants :

> soutien renforcé à la pêche artisanale et à l'aquaculture, avec les préoccupations de valeur ajoutée, de démarches qualité, de mise en place de nouveaux circuits de commercialisation ;

> plus grande implication des femmes : meilleure reconnaissance de leur rôle, participation accrue dans les structures de gouvernance, appui à la création d'activités ;

> participation accrue des partie-prenantes ;

> remplacement générationnel avec un appui aux jeunes et aux nouveaux actifs souhaitant s'impliquer dans le secteur de la pêche ;

> nouveaux champs de diversification, en particulier dans les domaines liés la protection de l'environnement marin, le traitement des déchets ;

> nouvelles relations avec le monde de la recherche, au niveau de l'étude, du suivi, de l'évaluation de l'état de la ressource, et de la biodiversité ;

> expérimentations pour faire face à l'interdiction des rejets de solutions possibles, tant à bord des bateaux, qu'au moment du déchargement, pour leur éventuelle utilisation et valorisation.

La création d'emplois et la lutte contre la pauvreté

En décembre 2014, le taux de chômage de la population active dans l'UE était de 9,8 %. Celui des jeunes de 15 à 24 ans était environ de 21 %, mais dépassait 50 % en Grèce et en Espagne. Le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté et d'exclusion sociale a augmenté ces dix dernières années et, dans 12 pays membres, plus de 25 % de la population est concernée. Si quelques territoires côtiers s'en tirent plutôt bien, la situation s'est dégradée dans beaucoup d'autres. Création d'emplois et lutte contre les inégalités sont devenus des impératifs absolus pour les FLAG.

Il n'y a pas de recette magique pour faire face à cette difficile situation, mais, au-delà des stratégies classiques poursuivies par les FLAG, quelques orientations de travail, dont certaines ont été discutées pendant la conférence « Cap sur 2020 » peuvent être proposées :

> créations d'emplois par le développement de services de qualité (commerces de proximité, entreprises artisanales, services à la personne et de santé, activités culturelles) à destination de la population permanente et de passage, par le soutien à la mise en place de circuits courts dans tous les domaines ;

▲ *Jeune pêcheur déchargeant des crevettes à Dorum (zone du FLAG de Cuxhaven, Allemagne).*

> actions contribuant au renforcement de l'attractivité économique et démographique du territoire. L'activité pêche, quelle que soit son importance, y contribue fortement, encore plus quand identité, culture, patrimoine local sont mis en valeur. Cette attractivité permet d'attirer des nouvelles activités, notamment celles liées à l'accueil de nouvelles populations, le tourisme et autres activités liés à la croissance bleue (énergies renouvelables, recherche et innovation). Elle est un atout quand cet accueil de nouvelles activités et de nouvelles populations est soigneusement organisé, et prend en compte la situation des populations les plus exposées à la précarité ;

> appui à toutes les nouvelles formes d'entreprenariat (entreprises sociales, citoyennes, coopératives), aux nouvelles formes d'économies de proximité (économie du partage, économie circulaire), aux innovations sociales, au financement participatif en soutien aux initiatives locales ;

> soutien prioritaire aux initiatives les plus prometteuses en termes d'emplois et d'activités, et celles permettant de lutter contre l'exclusion sociale.

▶ ▶ ▶

La croissance bleue

Les mers et les océans offrent un potentiel considérable en matière d'innovation et de croissance. Le secteur de la pêche affronte une compétition toujours plus forte sur l'espace maritime : aquaculture, pêche récréative, nautisme, zones maritimes protégées, parcs éoliens, exploitation du gaz et du pétrole en mer, transport en mer pour ne citer que quelques exemples. Cette compétition peut créer des inquiétudes pour les acteurs locaux, d'autant plus que certains de ces nouveaux champs d'activité nécessitent la mobilisation de capitaux importants et l'installation d'infrastructures imposantes sur la côte et/ou en mer. Mais ces activités ouvrent également de nouvelles perspectives pour les territoires côtiers, les FLAG peuvent en être partie prenante.

Un certain nombre de ces nouvelles activités se développent dans des logiques économiques, capitalistiques souvent bien éloignées des possibilités locales, mais l'espace côtier est un point de passage obligé pour l'exploitation de l'espace maritime qui se doit d'être partagée au bénéfice du plus grand nombre. Une forte implication des acteurs locaux peut faciliter la réussite de ces projets, en recherchant une plus-value mutuelle et la meilleure insertion de ces nouvelles activités dans le territoire.

Prise de conscience, appropriation, partenariat pourraient être les principales orientations des FLAG qui peuvent contribuer :

> aux réflexions sur les potentialités à développer, et sur le choix des activités souhaitables ;

> à la recherche d'un maximum d'impact local en termes d'emplois et d'activités, tout en veillant aux répercussions en termes d'environnement et de qualité de vie ;

> à la mobilisation la plus forte possible des acteurs locaux, entreprises locales, apporteurs de capitaux, et en évitant de limiter la participation du territoire à la seule mise à disposition d'espaces et d'infrastructures.

Les FLAG peuvent jouer un rôle moteur pour soutenir des projets qui permettent aux acteurs locaux de s'impliquer directement dans cette croissance « bleue » et d'inventer des complémentarités intelligentes entre ces nouvelles activités et les activités plus traditionnelles, comme la pêche.

▲ *L'énergie éolienne, source de croissance bleue.*

Le changement climatique et la transition énergétique

Le changement climatique a et aura des impacts majeurs, aujourd'hui encore mal connus, sur les écosystèmes côtiers et marins. La complexité et l'interaction de ces écosystèmes rendent particulièrement difficiles la recherche de solutions pertinentes. Pour autant, des stratégies locales sont indispensables pour permettre aux territoires de s'adapter à ce nouveau contexte et de trouver les bonnes réponses. Elles devront prendre en compte les conséquences sur les infrastructures, l'habitat, les activités économiques et en particulier, la pêche et le tourisme. La transition énergétique, quant à elle, aura besoin pour réussir de l'implication du plus grand nombre.

Les impacts du changement climatique sont très différents d'un territoire à l'autre. Pour la plupart d'entre eux, il présente des défis redoutables : multiplication d'évènements climatiques violents, recul du trait de côte, prolifération d'algues et risques accrus de maladie, disparition de certaines espèces de poissons ou de fruits de mer, sècheresse et insuffisance de ressources en eau, fragilisation du tourisme du fait de températures excessives. Pour d'autres territoires, il peut avoir des conséquences positives sur la ressource en poisson, ou sur l'accueil de populations permanentes ou saisonnières.

▲ *Glissement de terrain causé par l'élévation du niveau de la mer à l'île de Wight (Royaume-Uni).*

Un des premiers enjeux pour les FLAG est de bien cerner les impacts possibles afin de se préparer avec suffisamment d'anticipation aux adaptations nécessaires dans chacun de ses domaines d'intervention.

Le FLAG peut jouer un rôle crucial dans l'information et la prise de conscience des populations et entreprises sur le changement climatique et ses conséquences potentielles. Il peut s'engager avec d'autres partenaires plus spécialisés, dans l'indispensable transition énergétique en encourageant toutes les actions susceptibles de diminuer les émissions à effet de serre, tant au niveau des particuliers que des entreprises locales.

Le développement des énergies renouvelables, tant sur terre que sur mer, ouvre des opportunités intéressantes pour le

▲ *Débat animé dans un atelier de la conférence « Cap sur 2020 ».*

développement des territoires côtiers. Elles représentent un potentiel considérable – au-delà de très gros projets d'investissement, les stratégies locales pourront permettre d'impulser un grand éventail d'initiatives permettant de diversifier les sources de production et renforcer l'autonomie énergétique. Ces stratégies locales seront d'autant plus efficaces si elles s'intègrent dans des stratégies de plus haut niveau de réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et d'appui aux initiatives locales en matière d'énergies renouvelables.

L'articulation avec les autres politiques de développement local

Le cadre règlementaire européen pour la période 2014-2020 met en avant « le développement local mené par les acteurs locaux » (CLLD). Il offre la possibilité d'élaborer des stratégies plus globales mobilisant des financements de l'ensemble des Fonds structurels et d'investissement. Il est aujourd'hui trop tôt pour avoir un panorama d'ensemble de l'utilisation effective qui aura été faite de cette possibilité. Quoi qu'il en soit, l'important est « l'esprit CLDD » *dans cette dimension de mobilisation de tous les partenaires et sources de financement possibles pour un développement intelligent, durable et inclusif des territoires côtiers.*

On peut penser que l'on pourra retrouver 3 types de situation :

> dans un nombre très limité de cas, des FLAG, pilotes d'une stratégie globale de développement de leur territoire et qui mettent en œuvre une démarche CLLD multi-fonds ;

> dans un grand nombre de cas, une démarche CCLD articulant de manière intelligente LEADER et FARNET, avec parfois également le soutien du FEDER et du FSE. La complémentarité des approches, des stratégies, des partenariats, des moyens mis en œuvre est recherchée en permanence et de la manière la plus efficace possible ;

> dans les cas restants, des FLAG mettant en œuvre de manière plus autonome leur stratégie spécifique.

Quelles que soient leur situation, les FLAG ont acquis maintenant leurs lettres de noblesse. Ils ont pu montrer leur capacité à impulser de nouvelles dynamiques de développement et ont trouvé leur place dans le panorama institutionnel local. Quel que soit le contexte, qu'une démarche CCLD multi-fonds formelle ait été ou soit possible ou non, ce qui est important, c'est la dynamique partenariale, qui conduit :

> à élargir le partenariat pour impliquer d'autres organisations actives sur le territoire ;

> au moment de l'élaboration des stratégies, à ouvrir le débat avec l'ensemble des acteurs et organisations intervenant sur le territoire, à s'enrichir de leur apport, à pouvoir élaborer des stratégies plus ciblées, plus qualitatives, plus complémentaires avec celles des autres.

> au moment de la mise en œuvre des stratégies, à pouvoir mobiliser en temps et en heure expertises et financements nécessaires à la réussite des projets. Ces ressources pourraient provenir du FEAMP, et chaque fois que nécessaire, d'autres financements locaux ou européens.

Cependant, un facteur clé de succès réside dans des dispositifs de mise en œuvre plus simples et plus souples, avec moins de contraintes administratives.

▶ ▶ ▶

▲ *Lowri Evans (DG MARE) clôturant la conférence.*

Cap sur 2020

La conférence « Cap sur 2020 » des 2 et 3 mars 2015 aura été l'occasion d'approfondir ces 5 défis présentés trop succinctement ici, et de permettre aux participants d'enrichir leur réflexion sur les stratégies possibles au niveau local.[1]

Face à la grande complexité de ces défis, les FLAG auront besoin en permanence de penser l'avenir, d'analyser de manière régulière l'évolution de leur territoire et l'impact des politiques mises en œuvre, de réajuster sur cette base stratégies et partenariats. En quelque sorte, d'être les « laboratoires d'idées » des territoires côtiers, tout en étant en même temps bien sûr des promoteurs d'innovations, de projets porteurs d'avenir, d'initiatives pour le « bien commun » de leur territoire !

Cette notion de « bien commun » fait partie de l'histoire d'un grand nombre de communautés de pêche. Montée des individualismes et concurrence exacerbée ont conduit ces dernières décennies à trop souvent l'oublier.

L'épuisement des ressources, la dégradation de l'environnement, l'atteinte au climat, la cohésion sociale mal en point conduisent aujourd'hui à remettre cette belle notion au devant de la scène pour en faire un axe fédérateur de stratégies de développement[2]. Bien évidemment, ces stratégies ne concernent pas que le niveau local, tant ces biens communs sont aujourd'hui mondialisés et nécessitent qu'à chaque niveau des décisions pertinentes soient prises !

Mais le niveau local y a toute sa place et les FLAG peuvent jouer un rôle essentiel. ■

1 Une présentation plus détaillée de ces 5 défis et des stratégies possibles pour les FLAG est disponible sur le site internet de FARNET https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/sailing-towards-2020-conference-brussels-2-3-march-2015.

2 Elinor Ostrom, Prix Nobel d'Economie : « La gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles », juin 2010.

Focus

CONFÉRENCE « CAP SUR 2020 »

[BRUXELLES, 2-3 MARS 2015]

FARNET prend le large

▲ *Le Commissaire Vella visite l'exposition.*

Plus de 450 personnes (FLAG, fonctionnaires européens, autorités de gestion, porteurs de projets Axe 4 du FEP, représentants d'organisations de pêche et d'associations, universitaires et autres acteurs concernés) ont participé à la conférence FARNET/DG MARE « Cap sur 2020 », l'occasion de revenir sur les enseignements de la période 2007-2013 mais aussi de voir comment étendre la portée de FARNET pour les années à venir.

Conçue pour faciliter la transition entre les périodes 2007-2013 et 2014-2020, la conférence a mis en valeur les réalisations de l'Axe 4 du FEP et réfléchi sur la manière d'élargir le rôle des groupes d'action locale pêche (FLAG) dans le développement des territoires côtiers.

Une exposition d'une quarantaine de stands présentant 42 projets Axe 4 exemplaires servait de toile de fond à l'événement qui comportait un programme particulièrement chargé de sessions plénières et d'ateliers.

« *On est très fiers d'être ici* » déclarait un des porteurs de projet, faisant ainsi écho à l'ambiance générale de la conférence qui a permis aux participants de reprendre contact, de nouer de nouvelles relations, de renforcer leur sentiment de partager un but commun.

Durant toute la première journée, les participants pouvaient voter pour ce qu'ils estimaient être les trois « meilleurs projets » et la tension s'est faite croissante à mesure qu'on approchait de l'annonce des résultats, en soirée au cours du buffet. Le gagnant des projets de type économique fut Curricán, une conserverie artisanale créée par deux Galiciennes sans emploi. Ce sont deux projets polonais qui ont été jugés les plus impressionnants en termes d'impact social et environnemental : d'une part, un programme de formation à la préparation des fruits de mer destiné aux cuisiniers locaux, d'autre part le projet Aquamar qui a permis de mettre au point un procédé innovant pour améliorer la qualité de l'eau des lacs utilisés pour l'aquaculture.

D'autres prix ont également récompensé les meilleurs des quelque 80 vidéos proposés par 40 FLAG de 12 pays. Huit d'entre eux avaient franchi la présélection et trois ont au final reçu des « Neptunes » : « Cabaz do Mar », soutenu par le FLAG Alem Tejo (Portugal) ; « Pêche 2.0 » (FLAG Terre di Mare, Italie) ; et « Embarquez avec Pesca » (FLAG Arcachon, France).

Des résultats impressionnants

Dans son discours d'ouverture, **Karmenu Vella**, Commissaire européen pour l'Environnement, les Affaires maritimes et la Pêche, a souligné l'importance des réalisations de l'Axe 4 : « *Les chiffres sont impressionnants. Entre 2007 et 2013, plus de 800 millions d'euros de fonds publics ont été alloués à des stratégies mises en œuvre par 312 groupes d'action locale pêche dans 21 États membres. Cet argent a servi à soutenir plus de 10 000 projets, le plus souvent de petite taille, directement sélectionné par ces groupes locaux. (…) En gros, ce sont 8 000 emplois qui ont été créés, 12 500 qui ont été maintenus et 220 petites entreprises qui ont vu le jour.* »

▶ ▶ ▶

Focus

L'intervention de M. Vella a été suivie par celle de **Renata Briano**, députée européenne et vice-présidente de la Commission Pêche du Parlement. Mme Briano a salué l'approche participative de l'Axe 4 et appelé à la mise en place de FLAG dans toutes les régions côtières de l'Union. **Normunds Riekstins**, Directeur de la Pêche au ministère de de l'Agriculture de Lettonie, a énoncé les priorités de son pays en matière de pêche et souligné l'importance de toujours garder à l'esprit les préoccupations du secteur dans les projets Axe 4. **Eleni Marianou**, Secrétaire générale de la Conférence des régions périphériques et maritimes d'Europe (CRPM), a souligné l'importance de l'approche du développement local (CLLD) pour mobiliser du capital d'amorçage.

▲ *Ambiance conviviale pour une cause commune.*

Ernesto Penas Lado, directeur du Développement et de la Coordination des Politiques à la DG MARE, a clôturé les travaux de la première journée en résumant les enjeux de la transition entre les deux périodes pour les fonctionnaires européens, les autorités de gestion, les FLAG et les autres parties prenantes : « *il faut maintenant passer à la vitesse supérieure en ce qui concerne l'approche locale du développement local. Nous y réussirons à condition de trouver de nouveaux gisements de croissance, ce qui nous emmène bien au-delà de la portée actuelle de l'Axe 4 du FEP.* »

Saut qualitatif

En lançant les travaux de la seconde journée, **Elisa Roller**, responsable des Politiques structurelles et de l'Analyse économique à la DG MARE, a encouragé les FLAG à « *élaborer des stratégies plus ambitieuses, plus innovantes et de plus grande envergure.* » Avant d'introduire les ateliers consacrés à cinq défis déterminants pour l'avenir des territoires côtiers *(voir l'article p.4)* :

> **Les répercussions locales de la réforme de la Politique commune de la pêche** (thème présenté par **Rosa Chapela**) – Les participants à cet atelier estiment que l'obligation de débarquement est l'élément de la réforme qui aura le plus d'impact au niveau local. Les FLAG ne savent pas encore trop quel rôle jouer dans cette problématique et devront donc poursuivre leur réflexion à cet égard. Il importe également qu'ils continuent à soutenir la commercialisation de la pêche locale.

> **La sensibilisation au potentiel de la « croissance bleue »** (thème présenté par **Christophe Le Visage**) – Les FLAG doivent être « acteurs » et partenaires dans les décisions et les projets de croissance bleus, de manière à s'assurer que leur territoire bénéficie de ces projets sans perdre sa qualité de vie ni son identité. Certains FLAG en sont conscients et ont déjà organisé des activités allant dans ce sens (formations, etc.).

> **Le changement climatique et la nécessaire transition énergétique** (thème présenté par **Bill Slee)** – Bien au fait du changement climatique, plusieurs FLAG ont déjà commencé à creuser certaines idées (biocarburants pour les navires, rôle positif des étangs à carpes dans la gestion de l'eau, etc.). Dans ce domaine, les FLAG peuvent contribuer à la sensibilisation, faciliter la mise en réseau et mettre au point une « boîte à outils pour l'action ».

> **La nécessité de créer des emplois et de lutter contre la pauvreté** (thème présenté par **Monica Burch** et **Michel Laine**) – Le taux de chômage dans certaines zones de pêche atteint 40 %, notamment chez les jeunes. Les participants à l'atelier voient toujours dans la pêche et ses dérivés un important gisement d'emplois. Ils soulignent le besoin pour le secteur d'être plus attrayant pour les jeunes, et de davantage valoriser les produits locaux.

▲ *Participante munie de la brochure de la conférence et des poissons en papier qui servaient de bulletins de vote pour l'élection des meilleurs projets.*

> **Exploiter les nouvelles opportunités offertes par l'approche multi-fonds du développement local (CLLD)** (thème présenté par **Richard Kamiński**) – On a besoin de « projets pilotes créatifs », financés de façon intégrée. Une procédure simplifiée de type « guichet unique » (une seule stratégie, un seul dossier, un seul rapport) est également nécessaire, avec moins de bureaucratie, des règles plus harmonisées… au fond, plus de confiance.

Messages

Lorsqu'on leur a demandé de passer un message à retenir, les membres du panel ateliers en séance plénière ont répondu : « *Entendre la voix des pêcheurs* » (**Joy Collins**, FLAG Hastings) ; « *Se servir des leçons apprises* » (**Giuseppe Scordella**, FLAG Adriatico Salentino) ; « *Savoir où on en est et quel rôle jouer vis-à-vis du secteur de la pêche pour pouvoir construire l'avenir* » (**Nicolás Fernández**, FLAG Cádiz Estrecho) ; « *Courage ! Ne pas désespérer ! On peut le faire !* »(**Pierre Hébert**, Direction française de la Pêche maritime et de l'Aquaculture). **Elisa Roller** a également insisté sur « *l'importance de faire remonter l'information à la DG MARE afin qu'elle puisse continuer de s'améliorer.* »

Pour conclure la conférence, **Lowri Evans**, Directrice générale de la DG MARE, a appelé toutes les parties prenantes à se montrer plus ambitieuses au cours de la période qui s'annonce : « Il nous faut faire encore mieux qu'avant, montrer plus de diversité dans nos partenariats locaux (…) et soutenir des projets de meilleure qualité, qui apportent une réelle valeur ajoutée et des résultats concrets. »

Elle a enfin assuré les participants que la Commission ferait tout son possible pour les aider : « *pour commencer, avec la Cellule d'appui FARNET, nous continuerons à favoriser et faciliter la coopération et la mise en réseau. (…) Ensuite, nous allons poursuivre notre engagement vis-à-vis des autres fonds pour s'assurer que l'approche locale du développement sera reprise par tous les fonds. (…) Enfin, la Commission va poursuivre son dialogue avec les États membres et les FLAG pour capitaliser l'expérience et essayer, autant que possible, de simplifier les procédures de mise en œuvre, promouvoir un meilleur accès des bénéficiaires aux fonds et assurer un bon rapport 'qualité-prix' grâce à des projets de qualité sur le terrain.* » ■

En savoir plus : https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/sailing-towards-2020-conference-brussels-2-3-march-2015

Reportage

L'AXE 4 DU FEP AU SERVICE DES PÊCHEURS DE CHYPRE

La part du gâteau

Les pêcheurs du très fréquenté territoire de Larnaca & Famagusta utilisent l'Axe 4 du Fonds européen pour la pêche (FEP) pour améliorer leurs compétences et la qualité des produits et services afin de mieux capter une partie de la manne touristique. Renforcement des capacités, promotion des produits locaux, pescatourisme et culture de la pêche sont pour le secteur autant de moyens de se développer et de s'adapter aux nouveaux défis économiques et écologiques auquel Chypre est confronté.

Se déplacer au mois de janvier d'Agia Napa à Paralimni en passant par le magnifique cap Greko, la pointe sud-est de Chypre, permet de prendre toute la mesure de l'importance du tourisme et de la pêche dans l'île. On traverse en effet des kilomètres de zones urbanisées mais quasi désertes car essentiellement constituées de résidences secondaires et d'établissements hôteliers pratiquement tous fermés durant la morte saison. Au point que lorsqu'on arrive au petit port d'Agia Triada, à Paralimni, l'impression est que les seuls à travailler ici en hiver sont les pêcheurs.

C'est la tombée du jour et une dizaine de bateaux prennent la mer pour aller pêcher le calmar. « C'est l'époque du calmar, explique Andreas Kouyouniades. *Quand c'est la demi-lune comme ce soir, on peut en attraper plusieurs centaines de kilos en deux ou trois heures, mais il faut que cela morde tout de suite. Sinon, pas la peine de s'obstiner, on peut rentrer à la maison.* »

Andreas est pêcheur mais aussi poissonnier. Il a un magasin en ville que ravitaillent une douzaine de bateaux. « *Andreas est un peu notre modèle ici,* souligne Makis Papamichael, coordinateur du groupe d'action locale pêche (FLAG) Larnaca & Famagusta. *En plus de sa double casquette de pêcheur et poissonnier, il participe à toutes les activités du FLAG, a suivi nos différentes formations et a pris part à notre visite d'étude en Grèce.* »

Fondé en 2010, le seul FLAG de Chypre est un partenariat de cinq organisations : l'Association des pêcheurs professionnels de Chypre (APFC), les districts de Larnaca et de Famagouste[3], une association de femmes et une banque coopérative. Il intervient dans huit sous-zones de pêche correspondant à autant de ports, autant de « fishing shelters » (abris de pêche) comme on dit ici. 250 professionnels sont concernés. « *Le gouvernement de Chypre a fortement concentré l'Axe 4 sur le secteur* », précise Michalis Zanos, directeur de l'ANETEL (Larnaca District Development Agency), l'organisation sans but lucratif qui gère le programme dans ses aspects opérationnels.

▲ *Mobilisation des pêcheurs.*

La stratégie du FLAG vise à « *valoriser le potentiel endogène du territoire pour améliorer son attractivité et sa qualité de vie, et à augmenter la qualité des services* ». Elle a débouché sur une trentaine de projets touchant le renforcement des capacités, la promotion de la pêche locale et de sa culture, l'amélioration de la qualité des produits et des services de la filière, ainsi que le pescatourisme. Leur mise en œuvre a dû composer avec la crise qui a frappé Chypre de plein fouet.

3 Il s'agit de la partie grecque de Famagouste. Fermée par l'armée turque depuis 1974 et désertée par une grande partie de ses habitants, la ville de Famagouste elle-même est située en zone occupée à quelques encablures d'Agia Triada. La fameuse « ligne verte » qui sépare les communautés grecque et turque se prolonge en mer, ce qui limite considérablement les mouvements des pêcheurs locaux.

▲ *Fête du poisson à Protaras en août 2014*

Crise

Survenue en 2012, donc après l'élaboration des modalités du programme Axe 4, la crise financière chypriote a grandement affecté le développement local en tarissant les prêts que les banques étaient susceptibles d'accorder aux porteurs de projet. « *Certains projets n'ont pas pu se concrétiser par manque de financement* », regrette Katsiaris Panogiotis, vice-président de l'APFC. « *Les subventions au privé prévues dans notre programme Axe 4 sont plafonnées à 40 % de l'investissement, ce qui n'est plus suffisant dans le contexte actuel où les banques ne veulent plus prêter. On a ainsi dû, par exemple, renoncer à la création d'un dispositif coopératif de transport frigorifique pour acheminer nos prises à Nicosie et Limassol, toucher directement les consommateurs urbains, une obligation si on veut renforcer notre pêche artisanale car, en hiver, la plupart des restaurants locaux sont fermés et, en été, on n'est pas capable de répondre à la demande.* »

Deux ans plus tard, s'est ajoutée la crise russo-ukrainienne accompagnée de la chute du rouble, « *un seconde coup dur pour Chypre,* déplore Argyris Dimitriou, expert-comptable pour plusieurs restaurants de poisson, *car les quelque 600 000 touristes russes que nous accueillons représentent un quart de la fréquentation et, surtout, ce sont les meilleurs consommateurs. On estime qu'un touriste russe, c'est 1 000 euros qui entrent dans l'économie, contre 750 euros pour un Britannique, notre première clientèle.* » De fait, tous les intervenants rencontrés estiment à 30 % la baisse de l'apport russe en 2015.

« *Mais on fait face et la crise nous pousse à viser la qualité* », affirme Katsiaris Panogiotis, vice-président de APFC. « *L'Axe 4 nous aide. Il y a bien–sûr le financement, mais pour moi, la grande valeur ajoutée du programme réside dans sa pédagogie. A commencer par les formations qui ont pu être organisées pour le secteur, une première à Chypre.* »

Pédagogie

Le FLAG a en effet financé deux formations de 40 heures destinées aux pêcheurs, à leurs conjointes aidantes et à leurs employés afin de renforcer leurs compétences. La première fut consacrée à l'aspect commercial de l'activité, avec comme thèmes la gestion, la commercialisation, la logistique et l'utilisation de l'informatique et des réseaux sociaux. La seconde était axée sur le travail en mer : nouvelles technologies embarquées (GPS, radar, sonar, pilotage automatique, caméra à vision nocturne), sécurité à bord, météorologie et protection de l'environnement marin.

Afin de promouvoir la consommation locale de poisson frais, le FLAG a conduit une campagne de sensibilisation tous azimuts (TV, radio, presse écrite, brochures, affiches) et organisé en 2013 six séminaires destinés aux écoles et au grand public. 400 personnes y ont participé. Cette sensibilisation s'est renforcée par la tenue de quatre festivals du poisson dans les ports de Protaras et de Zygi en 2012 et 2014. « *Chaque événement a attiré plus de 6 000 personnes* », raconte Constantinos Georgiades, l'ichtyologiste du FLAG. « *Tout ce qui touche à la pêche y est représenté – dégustations et démonstrations culinaires à base de poisson, techniques de pêche, artisanat et folklore liés à la pêche… Plusieurs restaurateurs se sont inspirés de la formule et l'ont reproduite à l'échelle de leur établissement. Et cela est très important : dans une zone comme la nôtre où la culture de la pêche est un peu étouffée par le tourisme de masse et l'industrie du divertissement, ce type d'opérations redonne vie et authenticité à la culture locale traditionnellement fondée sur la pêche.* »

▶ ▶ ▶

▲ *Promotion des produits de la pêche locale à Zygi.*

Toujours en amont, le FLAG a également financé deux études : l'une sur la conception d'itinéraires de plongée qui n'a pas encore trouvé son aboutissement, mais l'autre, portant sur la qualité des services dans la restauration et les établissements de loisirs, a débouché sur des normes de qualité appliquées à tous les restaurants candidats à un cofinancement. C'est donc à l'aune de cette seconde étude que pas moins de 15 projets ont été cofinancés par l'Axe 4 pour un montant global de 250 000 euros et des investissements atteignant au total 1 250 000 euros.

Qualité

15 restaurants de poisson ont ainsi pu moderniser leurs infrastructures à condition de respecter un cahier des charges : aquarium ou comptoir réfrigéré présentant les poissons et fruits de mer proposés à la vente avec étiquetage approprié (nom, date et origine du produit), parasols ou tentes-vérandas de couleur uniforme et sans indication commerciale, tables et chaises en bois, nappes en tissu, le tout dans une gamme de couleurs déterminée (blanc, bleu et/ou brun), menu en quatre langues et même jeux pour enfants… « *Tout ceci nous a été très bien expliqué* », estime Yiannis Charalampous, propriétaire du restaurant Captain's Table à Zygi. « *Les procédures étaient claires et ce fut facile de préparer le dossier.* » Grâce aux nouveaux équipements (cuisine, véranda, présentoirs réfrigérés) cofinancés par l'Axe 4 (30 000 euros sur 125 000), ce restaurateur a augmenté sa capacité de 80 couverts et créé dix emplois équivalents temps-plein.

« *Ce qu'il faudrait maintenant, c'est mettre en place un réseau de restaurants de fruits de mer avec un label de qualité* », *suggère Yiannis.* « *Nous sommes quinze à avoir bénéficié de l'Axe 4, quinze qui avons chacun nos spécificités, une clientèle différente, donc pas vraiment concurrents. Un label 'poisson local frais' ou quelque chose comme ça serait bon pour tout le monde : pour le consommateur, pour le restaurateur et pour le pêcheur.* »

Du côté des poissonneries, le FLAG a suivi la même stratégie : rénovation, modernisation, décoration de qualité, identification claire voire traçabilité des produits. Deux poissonneries ont bénéficié jusqu'à présent de l'Axe 4, pour des montants de respectivement 10 100 et 8 700 euros, soit 35 % des investissements totaux.

Avec l'Axe 4, le FLAG a également soutenu trois projets municipaux destinés à créer des lieux de convivialité et des infrastructures (promenades, abris, mobilier urbain…) redonnant un caractère halieutique aux communes concernées (Larnaca et Agia Napa).

▲ *Poissonnerie rénovée avec l'Axe 4.*

DÉVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES CÔTIERS

L'expérience FARNET

Depuis 2007, dans le cadre de l'Axe 4 du Fonds européen pour la pêche, un considérable capital d'expériences, d'outils et de méthodologies a été accumulé en matière de développement local à travers l'action des quelque 300 groupes d'action locale pêche (FLAG), des institutions et réseaux nationaux des 21 Etats membres impliqués et du réseau européen FARNET qui les fédère[1]. Ce savoir-faire méthodologique a été synthétisé dans ce que nous appelons « l'expérience FARNET ».

Ce cahier spécial en offre une vision d'ensemble organisée autour de 2 étapes, l'élaboration de la stratégie de développement local, et sa mise en œuvre, chaque étape étant présentée à travers 10 points clés.

10 points clés pour élaborer la stratégie de développement territorial

Ces 10 points clés peuvent représenter des étapes successives pour déboucher sur un plan d'action cohérent avec les besoins du territoire. Cependant certaines de ces étapes nécessitent d'être menées en parallèle. L'objectif final est d'aboutir à une grande cohérence entre :

> un territoire pertinent pour l'action,
> organisé autour d'un partenariat mobilisé, dynamique et efficace,
> porteur d'une stratégie, ambitieuse mais réaliste, ciblée et cohérente.

Ce document devrait être d'un précieux concours à tous les groupes locaux qu'ils soient en cours de préparation de leur stratégie, ou qu'ils soient entrés dans sa mise en œuvre. Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent avoir une vision d'ensemble de cette méthode. Pour ceux qui veulent aller plus loin, il permet d'accéder facilement à l'ensemble de la documentation FARNET produite ces dernières années : magazines, guides et dossiers techniques, multiples « bonnes pratiques » illustrant la diversité des stratégies conduites et des actions réalisées à travers l'Union européenne.[2]

1 LA DÉFINITION DU TERRITOIRE

Cohérence géographique, économique et sociale suffisante, sentiment d'identité, masse critique, mais surtout volonté des acteurs locaux de travailler ensemble – la délimitation du territoire d'intervention, est complexe et nécessite de vastes efforts de concertation.

Guide FARNET n°1 « Le développement territorial des zones de pêche européennes » – chapitre 2 « La définition des zones de pêche ».

2 LA MOBILISATION DE LA POPULATION LOCALE

La stratégie de développement est conçue en étroite association avec les populations, en particulier les communautés de pêche, en tirant pleinement profit de leurs connaissances et expériences, en faisant apparaître que des pistes d'avenir sont possibles, et en donnant progressivement envie au plus grand nombre d'entreprendre.

FARNET Magazine n°11 – article « Améliorer la communication et la participation »

Guide FARNET N°1 « Le développement territorial des zones de pêche européennes » – 4a – « Le processus participatif d'élaboration de la stratégie »

Guide FARNET N° 7 – L'Axe 4 : un outil entre les mains des communautés de pêche

3 L'ORGANISATION DU PARTENARIAT LOCAL

Un partenariat largement ouvert renforce la légitimité de l'action, facilite les consensus, diminue freins et oppositions aux projets, renforce créativité, innovation, foisonnement des idées et des solutions.

Nous parlons ici d'une relation qui :

> *rassemble – sur un pied d'égalité- des entités des secteurs public, privé et de la société civile ;*
> *est axée sur le long terme, c.-à-d. dépasse un simple projet ou une coopération à court terme ;*
> *reconnaît que les partenaires sont plus forts s'ils collaborent entre eux et exploitent et complètent leurs atouts et points forts respectifs (in guide ci-dessous).*

Guide FARNET n°1 « Le développement territorial des zones de pêche européennes » – chapitre 3 Créer un partenariat local.

1. Les liens utiles vers les publications et documents se retrouvent sur le site Internet FARNET. Une clé USB contenant tous les documents FARNET pertinents est disponible auprès de la Cellule d'appui FARNET. (info@farnet.eu)

2. La boite à outils LEADER disponible sur le site du réseau européen de développement rural est également utile pour enrichir l'approche du développement territorial des zones côtières. http://enrd.ec.europa.eu/fr/leader/leader-tool-kit

4 LA COORDINATION AVEC LES AUTRES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL EXISTANT SUR LE TERRITOIRE

Dans un grand nombre de territoires, d'autres démarches de développement local sont mis en œuvre dans le cadre par exemple de politiques de développement rural ou urbain, ou d'inclusion sociale. L'objectif est que les diverses initiatives se renforcent mutuellement, favorisent une meilleure rationalisation des ressources humaines et financières existantes.

« Fonds structurels et d'investissement européens. Orientations relatives au développement local mené par les acteurs locaux » Version 2 : août 2014. Chapitre 6. « Comment assurer une coordination avec d'autres fonds ? » [3]

5 LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

L'objectif est de décrire de manière concise, avec un nombre limité d'informations clés, la situation du territoire, des tendances à l'œuvre, notamment en ce qui concerne l'économie locale et le marché de l'emploi, la démographie, les infrastructures, les problèmes d'environnement. L'accent est mis particulièrement sur la ou les communautés de pêche locale avec un inventaire des atouts et handicaps spécifiques. Le but est de donner une description réaliste et synthétique de la zone et de son fonctionnement, en se concentrant sur les principaux éléments utiles pour l'étape suivante, l'analyse SWOT.

6 L'ANALYSE SWOT ET LA DÉFINITION DES BESOINS

Cette analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces est une phase pivot qui permet de lier l'ensemble des données recueillies, les attentes de la population et plus spécifiquement des communautés de pêche, l'engagement du partenariat et les grands axes de stratégie qui vont en découler. Ceci débouche sur l'identification des besoins de développement du territoire et de sa population ainsi que sur la fixation de priorités acceptées par le plus grand nombre parmi par ces besoins.

Plusieurs guides FARNET approfondissent quelques-uns des grands thèmes stratégiques d'intervention des FLAG.

- **Guide FARNET n°3 : Valoriser les produits locaux de la pêche et de l'aquaculture**
- **Guide FARNET n°5 : La diversification des zones de pêche**
- **Guide FARNET n°6 : La croissance verte dans les zones de pêche européennes**
- **Guide FARNET n°8 : Commercialiser la pêche locale**
- **Guide FARNET n°9 : Conjuguer pêche et tourisme au profit des populations locales**

Les stratégies poursuivies pour les FLAG ont été également illustrées à travers de multiples reportages, bonnes pratiques, entretiens, interviews dans les diverses publications FARNET ainsi que dans la description de chacun des quelque 300 FLAG bénéficiaires de l'Axe 4. [4]

Plusieurs défis nouveaux ouvrent le champ des stratégies possibles pour les FLAG, comme par exemple, les nouvelles orientations de la politique de la pêche, la croissance bleue et le développement côtier, le changement climatique et la transition énergétique, le défi de la création d'emplois et de la lutte contre la pauvreté.

FARNET Magazine n°12 : « CAP sur 2020 »

7 LA STRATÉGIE

La stratégie met en cohérence le diagnostic du territoire, les besoins et opportunités de celui-ci, les priorités à aborder, les objectifs, les ressources et mesures d'exécution proposées en prenant en compte les synergies avec d'autres stratégies et politiques ciblant cette zone. Elle vise à ce que les actions à mettre en œuvre se renforcent mutuellement et contribuent à une vision partagée du territoire.

8 L'INNOVATION

Stimuler l'innovation est un des principes fondamentaux de l'approche locale. L'objectif est l'encouragement des approches et des solutions entrepreneuriales nouvelles et tournées vers l'avenir…

Généralement, l'innovation porte sur les aspects suivants :

> *la façon d'élaborer ou de gérer un projet ;*
> *le type de participants et la façon dont ils sont associés au projet ;*
> *la manière de doter le projet en ressources ;*
> *la façon de déterminer, utiliser, diffuser ou communiquer les résultats ou les leçons ;*
> *les modalités d'accès d'un projet à l'autonomie ;*
> *les liens entre le projet et d'autres initiatives. (in Guide FARNET n°1)*

9 LE RÉSEAU ET LA COOPÉRATION ENTRE TERRITOIRES

Un atout important pour le succès de la stratégie est la possibilité de bénéficier de l'appartenance au réseau FARNET. Le réseau favorise l'apprentissage et le partage d'expériences. Il permet également de s'associer à d'autres territoires pour la réalisation de projets stratégiques qui nécessitent pour atteindre leur pleine dimension d'être portés par plusieurs territoires.

Guide n°2 « Travailler ensemble pour les zones de pêche européennes »

10 LA DÉFINITION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action décline les grands axes de la stratégie, assortis de budgets et d'actions indicatifs, en cohérence avec les ressources mobilisables au titre du FEAMP, et, le cas échéant, des autres Fonds structurels et d'investissement.

Pour les points 5 à 10, Guide FARNET n°1 « Le développement territorial des zones de pêche européennes » – chapitre 4a Elaborer la bonne stratégie et 4b Les éléments clés de la stratégie de développement

3. http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/informat/2014/guidance_clld_local_actors.pdf

4. Fiches FLAG avec leurs coordonnées https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/tools/flags

10 points clés pour la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial

La mise en œuvre de la stratégie de développement, présentée également autours de 10 points clés représente une combinaison complexe de ressources humaines, financières, logistiques et de procédures qui nécessite d'être soigneusement organisée. Elle nécessite beaucoup de rigueur, et un dialogue permanent avec les populations locales, les porteurs de projets, ainsi que toutes les personnes et institutions qui peuvent concourir à sa réussite.

- Guide FARNET n°1 « Le développement territorial des zones de pêche européennes » – chapitre 4c Préparer un plan d'affaires ou plan d'action
- FARNET MAGAZINE n°10 « Mettre en pratique nos acquis »

1 L'ANIMATION DU PARTENARIAT LOCAL

Leadership, diversité, complémentarité, ouverture d'esprit, disponibilité suffisante, sont quelques uns des ingrédients nécessaires au bon fonctionnement du partenariat.

- Guide n°4 « Les jalons de la réussite » 1. Gérer un partenariat efficace

2 L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Une équipe motivée, dynamique, qualifiée est un élément important pour réussir la stratégie de développement territorial. A l'écoute des besoins des communautés de pêche et des acteurs locaux, elle a pour rôle d'informer, de susciter, de coordonner, d'accompagner les projets individuels et collectifs, de contribuer à l'évaluation des projets et du programme dans son ensemble, de travailler en réseau avec les autres territoires, et d'assurer la gestion administrative et financière du programme.

- Pour les points 1, 2, Conclusions du séminaire de Barcelone des 22 et 23 septembre 2014. [5]

3 LA COMMUNICATION

Une communication de qualité (via les événements et médias locaux, un site internet, etc.) améliore la visibilité du FLAG et génère l'envie d'entreprendre. Elle est essentielle pour donner envie d'entreprendre, communiquer sur les possibilités d'accompagnement de projets, faire connaître les résultats, mettre en valeur le sérieux de la démarche auprès tant des partenariats locaux que des instances régionales, nationales, européennes.

4 L'IMPLICATION DE LA POPULATION LOCALE

Elle est nécessaire tout au long de la mise en œuvre de la stratégie locale de développement. Réunions, groupes de travail, séances créatives mettront en relation tous ceux qui ont envie d'entreprendre et seront un vivier pour progressivement faire naître des projets porteurs pour le futur.

- Pour les points 3 et 4, LEADER MAGAZINE n° 11 article « Améliorer la communication et la participation »

5 L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Une des missions essentielles du FLAG est de susciter, identifier et accompagner, depuis leur émergence jusqu'à leur réalisation, les porteurs de projet des communautés de pêche et des autres acteurs du territoire.

- Guide n°4 « Les jalons de la réussite » 2. Cultiver la participation et l'investissement du secteur privé

6 LA FORMATION ET LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

Quelques en soient ses modalités, « formation-action », formation « sur mesure », « à la carte », formation-développement, la formation est un élément important pour faciliter l'émergence de projets et contribuer à leur réussite. Une attention particulière est portée aux publics jeunes et aux femmes qui peuvent jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de nouveaux projets, ainsi qu'aux membres du FLAG afin de leur faciliter la maîtrise de la démarche de développement local.

- Guide méthodologique LEADER « La formation au service du développement territorial » http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leader2/rural-fr/biblio/form/formation.pdf

La réussite de la démarche passe par son adaptation aux contextes spécifiques à chaque Etat membre ou Région. Les instances nationales et régionales jouent un rôle essentiel pour fixer des grandes orientations et proposer des modalités de mise en œuvre efficace. La qualité du dialogue entre ces instances et les groupes locaux est indispensable pour trouver les meilleures solutions pour faire face aux difficultés susceptibles d'apparaître.

7 LA SÉLECTION DES PROJETS

Les procédures sont multiples pour sélectionner les projets. Elles méritent d'être soigneusement pensées afin de stimuler et soutenir les « bons » projets contribuant le plus efficacement à la stratégie décidée par le FLAG.

- Guide n°4 « Les jalons de la réussite » 3. Développement actif et sélection active des projets.

8 LA PARTICIPATION AU RÉSEAU ET LA COOPÉRATION AVEC LES AUTRES TERRITOIRES

La coopération et mise en réseau sont au cœur de l'approche FARNET. « La participation au réseau et la coopération sont des sources de nouvelles idées et méthodes, elles peuvent permettre d'étendre des projets existants à d'autres territoires ou d'en développer de nouveaux grâce à la mise en œuvre de compétences et ressources, et/ou l'ouverture à d'autres marchés ». (In guide n°2).

- Guide n°2 « Travailler ensemble pour les zones de pêche européennes »

5. https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet/files/documents/SWFLAGLab_FLAG_dreamteam.pdf

9 LES FINANCEMENTS

Le système de mise en œuvre des financements a une incidence considérable sur le fonctionnement du FLAG, la nature des projets financés, et sur la motivation des porteurs de projets potentiels. Rigueur, transparence, évitement de tout conflit d'intérêt sont indispensables pour assurer la bonne gestion des fonds publics mis à disposition des partenariats locaux. Un équilibre difficile entre simplicité et contrôle des risques est à rechercher avec les autorités de gestion, afin de rendre le plus efficace possible l'intervention des FLAG.

« Fonds structurels et d'investissement européens. Orientations relatives au développement local mené par les acteurs locaux » Version 2, août 2014. Chapitre 7. Comment rendre le DLAL plus sûr, plus rapide et plus facile pour les groupes d'action locale ?

10 LE SUIVI ET ÉVALUATION

Des indicateurs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporellement définis) permettent de suivre le déroulement et d'évaluer les résultats de la stratégie. La démarche d'évaluation peut prendre diverses formes pouvant se conjuguer : évaluation externe, auto-évaluation, évaluation entre pairs, « cercles d'apprentissage »…

« Trop souvent, suivi et évaluation sont perçus comme une corvée, un mal nécessaire, un détournement du travail réel. En fait, c'est la tâche qui devrait être la plus stimulante : trouver ce qui fonctionne, recevoir la preuve que les efforts ont valu la peine, apprendre comment on peut faire mieux à l'avenir ». (in FARNET MAGAZINE n°10)

FARNET Magazine n°10 – article « Apprentissage et parrainage entre pairs » p. 10-13

Apprendre ensemble, faire mieux pour l'avenir, inventer progressivement un développement « intelligent, inclusif, durable » pour les territoires côtiers, tel est bien l'essentiel et le pari de l'expérience FARNET.

Trois textes essentiels pour la période 2014-2020

1 LE DÉVELOPPEMENT LOCAL MENÉ PAR LES ACTEURS LOCAUX (CLLD)

Ce terme générique concerne l'ensemble des démarches de développement local, qu'elles concernent le monde rural (LEADER), les espaces littoraux (FARNET), ou encore les territoires urbains La politique européenne de cohésion pour la période 2014-2020 met en valeur cette nouvelle approche, qu'elle définit ainsi :

« *Le développement local mené par les acteurs locaux :*

> *est orienté vers des zones infrarégionales spécifiques ;*
> *est mené par des groupes d'action locale composés de représentants des intérêts socioéconomiques locaux publics et privés, dans lesquels, à l'échelon décisionnel, ni les autorités publiques, au sens des règles nationales, ni un groupement d'intérêt ne représentent plus de 49 % des droits de vote ;*
> *s'effectue au moyen de stratégies intégrées et multisectorielles de développement local ;*
> *est conçu à la lumière du potentiel et des besoins locaux, et intègre des aspects innovants dans le contexte local ainsi que le réseautage et, s'il y a lieu, la coopération* ». (In article 32) [6]

2 LE RÈGLEMENT RELATIF AU FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE (FEAMP)

Le chapitre III du titre V est consacré au développement durable des zones de la pêche et de l'aquaculture. L'article 63 précise les modalités d'intervention du FEAMP pour soutenir les stratégies de développement local mené par les acteurs locaux et groupes d'action locale pêche : « *L'aide à la mise en œuvre des stratégies de développement local mené par les acteurs locaux peut être octroyée pour les objectifs suivants :*

> *Apporter une valeur ajoutée, créer des emplois, attirer les jeunes et encourager l'innovation à tous les stades d'approvisionnement des produits de la pêche et de l'aquaculture ;*
> *Favoriser la diversification à l'intérieur ou hors de activités de pêche commerciale, l'apprentissage tout au long de la vie et la création d'emplois dans les zones tributaires de la pêche et de l'aquaculture ;*
> *Renforcer et exploiter les atouts environnementaux des zones tributaires de la pêche et de l'aquaculture, y compris grâce à des actions d'atténuation du changement climatique ;*
> *Promouvoir le bien-être social et le patrimoine culturel dans les zones tributaires de la pêche et de l'aquaculture, notamment, la pêche, l'aquaculture et le patrimoine culturel maritime ;*
> *Renforcer le rôle des communautés de pêche dans le développement local et la gouvernance des ressources locales de la pêche et des activités maritimes* ». [7]

3 LE GUIDE « ORIENTATIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MENÉ PAR LES ACTEURS LOCAUX »

Il vise à accompagner les acteurs et patriciens locaux dans l'élaboration de stratégies plus ciblées et de meilleure qualité, clairement orientées sur les résultats et réactives face à l'évolution des conditions externes. [8]

6. Règlement (UE) N°1303/2013 portant dispositions communes… , chapitre II, articles 32 à 35 http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32013R1303
Commission européenne, Développement local mené par les acteurs locaux, Politique de Cohésion 2014-2020 http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/informat/2014/community_fr.pdf

7. Règlement (UE) N°508/2014 du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 relatif au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014R0508&from=FR

8. « Fonds structurels et d'investissement européens. Orientations relatives au développement local mené par les acteurs locaux » 2014 http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/informat/2014/guidance_clld_local_actors_fr.pdf

▲ *Adaptation d'un bateau de pêche au pescatourisme.*

Les débuts du pescatourisme

Nicholas Mouzouris Koutras est conseiller communal à Zygi (800 habitants) mais avant tout pêcheur et le seul à Chypre à s'être lancé dans le pescatourisme[4], il y a trois ans.

« *Cela faisait une trentaine d'années que, l'été, je pilotais des excursions de pêche classiques mais comme employé pour le compte d'une compagnie privée. Les touristes russes adorent pêcher. J'ai donc saisi l'opportunité qui s'offrait avec l'Axe 4 pour me lancer à mon compte dans le pescatourisme. Au début, cela n'a pas été facile… J'ai passé beaucoup de temps dans les administrations mais, heureusement, je possédais le principal et le plus difficile à obtenir : le brevet professionnel de capitaine. J'avais aussi les moyens d'investir et la capacité de pouvoir immobiliser mon bateau un mois par an car, chaque année avant la saison, il faut le reconvertir au pescatourisme, ce qui nécessite pas mal de travaux.* » Nicholas a reçu 20 000 euros de l'Axe 4 pour l'adaptation du bateau, la création d'un site web, la réalisation d'un dépliant en plusieurs langues et l'installation d'une signalétique. Depuis trois ans, il effectue une cinquantaine de sorties par an, à raison de 8 passagers (400 euros) par voyage. Il estime à 30 % l'augmentation de ses revenus bruts grâce au pescatourisme.

Deux autres pêcheurs professionnels étaient intéressés par l'activité mais n'ont pas encore eu cette chance. Elias Stylianou, pêcheur à Larnaca ne cache pas sa déception en montrant la liste que lui a fournie l'inspection maritime avec les points à résoudre s'il veut pouvoir pratiquer le pescatourisme. « *Regardez, 28 éléments non conformes ! Sièges, toilettes, rambarde à rehausser… Il me faudrait au moins 35 000 euros, sans parler du brevet de capitaine que je n'ai pas… J'ai envie de laisser tomber… C'est dommage car avec le pescatourisme on peut gagner 150 euros par jour tout en pêchant moins et en utilisant moins de ressources et d'équipement… C'est gagnant-gagnant.* »

Mais Elias, qui lui aussi travaille en été pour une société d'excursions en mer, n'a pas dit son dernier mot : « *le pescatourisme, c'est l'avenir ici pour les pêcheurs avec tous les touristes que nous avons entre mars et octobre, justement quand la pêche est moins bonne. Les compagnies d'excursion le savent bien et font du lobbying pour que les pêcheurs ne puissent pas se lancer dans la formule car c'est pour elles de la concurrence… Mais nous aussi, nous faisons pression pour avoir notre part du gâteau ! La balle est dans le camp des autorités et, en utilisant un instrument comme l'Axe 4, une nouvelle formation pourrait concerner l'obtention du brevet de capitaine car c'est le gros morceau : environ 1 000 euros et surtout une dizaine d'heures de cours par semaine durant deux mois. Cofinancer cette formation serait un bon coup de pouce.* »

Le FLAG a transféré la partie non utilisée du budget initialement prévu pour le pescatourisme, soit 125 000 euros, vers l'action en faveur des restaurants de poisson. « *Mais malgré ses 'maladies de jeunesse', je dirais, le pescatourisme sera inscrit dans notre nouvelle stratégie car de plus en plus de pêcheurs sont intéressés, notamment suite au succès que connaît Nicholas.* », souligne le coordinateur du FLAG, Makis Papamichael.

Musée de la pêche

Le FLAG prépare la nouvelle période de programmation 2014-2020 et les idées de projets fusent. L'une concerne la création d'un musée de la pêche à Agia Napa, la station balnéaire la plus fréquentée de Chypre.

« *Ce projet est depuis longtemps dans nos cartons, explique Makis Papamichael, mais il existait un important obstacle foncier car l'endroit pressenti pour le musée est, comme il se doit, situé en bord de mer. La nouvelle équipe municipale est beaucoup plus ouverte à la pêche et à sa culture et devrait donner son feu vert, d'autant plus que nous pouvons compter sur le Thalassa Municipal Museum d'Agia Napa.* »

▶ ▶ ▶

4 Si « tourisme de pêche » est un terme générique pouvant concerner toute prestation touristique liée à la pêche, le terme « pescatourisme » fait référence au fait d'accompagner le pêcheur pendant son travail, avant tout pour observer son activité.

▲ *Sensibilisation dans une école.*

▲ *Le poisson-lapin, espèce envahissante et toxique.*

Construit en 2004 avec l'aide du Fonds européen de développement régional (FEDER), le musée de la mer d'Agia Napa accueille 50 000 visiteurs par an. Outre un panorama complet de l'importance de la mer à Chypre, sa grande curiosité est la réplique exacte du *Kyrenia II*, un navire de la période grecque classique (400 avant JC) dont l'épave retrouvée est considérée comme la plus ancienne au monde. Toutefois, la pêche n'est quasiment pas représentée dans le musée. « *L'accent a été délibérément mis sur la mer et la tradition nautique en général plutôt que sur les activités maritimes comme la pêche* », explique le conservateur du musée, Fotos Kikillos. « *Mais nous disposons dans nos réserves de nombreux vestiges liés à la pêche locale traditionnelle qui pourraient facilement alimenter un futur musée sur ce thème. L'édifice serait beaucoup plus modeste que celui-ci mais extrêmement bien placé, directement sur le port et on pourrait se renvoyer mutuellement les visiteurs. Ceux-ci sont très friands de ce genre d'attraction, notamment quand il pleut ou en été, entre midi et 4 heures, quand il fait beaucoup trop chaud pour aller à la plage. Lier pêche et tourisme est une grande opportunité qui doit être beaucoup mieux exploitée. Et cela, même les tour-opérateurs avec qui nous sommes en contact le disent.* »

Espèces exotiques

Une autre opportunité pourrait bien venir d'une menace, celle du poisson-lapin *(Lagocephalus sceleratus)*, une espèce invasive et toxique qui a migré de la mer Rouge à la Méditerranée orientale depuis environ cinq ans du fait du changement climatique. Comme son surnom l'indique, ce « rongeur » a des dents redoutables pour les filets et pour les prises. « *On a appris à composer avec la concurrence des dauphins, des tortues et des phoques moines,* explique Thomas Kouspou, pêcheur à Liopetri, *mais le poisson-lapin est un grave problème nouveau. Il faut sans cesse réparer les filets et les changer tous les trois mois, et remplacer un filet coûte 160 euros. Nous recevons une petite indemnité pour se débarrasser des poissons-lapins qu'on prend (2,5 euros/50 kg), mais elle ne compense pas notre manque à gagner.* »

Pour le vice-président de l'APFC, Katsiaris Panogiotis, le problème pourrait cependant être une occasion à saisir : « *Nous participons activement au dialogue sur la réforme de la Politique commune de la pêche et nous avons notamment exprimé que nous souhaiterions travailler sur les espèces exotiques, à la fois pour essayer de résoudre ce problème mais aussi, grâce à notre savoir-faire et à nos bateaux, contribuer aux recherches avec les scientifiques, transporter les chercheurs, faire des observations… Le futur Axe 4 ou équivalent pourrait transformer cette menace en opportunité pour les pêcheurs.* »

▲ *Le port de Zygi.*

Cap sur 2020

« *Notre nouvelle stratégie va prendre en compte ces nouveaux projets et approfondir les actions engagées depuis 2009, mais avec encore plus d'accent sur l'emploi* », résume Michalis Zanos, directeur de l'ANETEL. « *L'impact de l'Axe 4 en termes d'emploi est extrêmement difficile à chiffrer… Jusqu'ici, nous n'avons peut-être aidé à créer qu'une quinzaine d'équivalents temps plein mais nous avons certainement réussi à en maintenir une bonne cinquantaine, ce qui est déjà remarquable dans le contexte actuel.* »

Qualité, nouvelles opportunités et emploi forment donc la triple hélice qui permettra au FLAG de Chypre de mettre le « cap sur 2020 ». ■

LARNACA & FAMAGUSTA (Chypre)

Superficie :
255 km²

Population :
72 367 habitants

Densité :
284 habitants/km²

Budget Axe 4	EUR			
	UE	National	Privé	Total
Total	1 000 000	1 000 000	871 000	2 871 000

CONTACT
Larnaca District Development Agency
a/s **Makis Papamichael**
Agiou Lazarou, 2B,
7040, Voroklini, Larnaca,
Chypre
Tél. +357 24 815 280
mpapamichael@anetel.com
www.anetel.com/page.php?lng=EN&id=32

Jeune et pêcheur

A Chypre comme ailleurs, la moyenne d'âge des pêcheurs est élevé. Mais certains jeunes font exception. Rafael Charalabous, 22 ans, a décidé d'embrasser la profession. Portrait.

« La pêche, c'est magique. Quand tu y as goûté, c'est comme une drogue, tu ne peux plus t'arrêter, peu importe ce qu'on gagne. »

Rafael est l'un des quelques jeunes de Larnaca à s'être lancés dans la pêche professionnelle. Il faut dire qu'il a ça dans le sang puisque, fils du président de l'Association des pêcheurs professionnels de Chypre, Christodoulos Charalabous, il accompagnait souvent son père en mer dès l'âge de cinq ans. « *Il n'y a pas d'établissement scolaire spécialisé dans la pêche à Chypre. Mon école, c'est mon père* », revendique-t-il fièrement.

Rafael a suivi la seconde formation organisée par le FLAG : « *l'aspect travail en mer, les nouvelles technologies embarquées m'intéressaient particulièrement. C'est ce qui rend notre travail plus facile mais aussi plus 'branché' et c'est très valorisant…* »

▲ *Rafael (à gauche) et son collègue montrant des filets endommagés par les poissons-lapins.*

Et lorsqu'on lui demande quelles sont selon lui les leviers à actionner pour améliorer la profession et les revenus, il cite dans l'ordre : « *premièrement, le pescatourisme ; deuxièmement, la vente directe dans les grands centres ; troisièmement, régler le problème des nouvelles espèces qui arrivent suite au changement climatique. Pour l'instant, la pêche telle que je la pratique me convient car je suis jeune et célibataire, mais je suis conscient qu'il faudra me diversifier davantage lorsque je voudrai fonder et faire vivre une famille. En tout cas, pêcher est la seule chose que je sais faire et, par les temps qui courent, être pêcheur, c'est plutôt chouette !* »

Reportage

PÊCHEURS, COLLECTIVITÉ ET CITOYENS, TOUS UNIS AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL À HASTINGS [ANGLETERRE]

Accostage

Le développement local participatif est une tradition bien ancrée à Hastings. Restait à intégrer les pêcheurs dans la dynamique. C'est chose faite grâce à l'Axe 4 du FEP.

▲ *Le « Stade ».*

« *Pourriez-vous me prendre en photo, s'il vous plaît ?* » demande l'apprenti-cuisinier en tendant son smartphone au journaliste qui observe la scène. Ils sont une douzaine, hommes et femmes de tous âges, à s'appliquer dans le rutilant atelier de cuisine installé au rez-de-chaussée du « Stade Hall » de Hastings, à quelques mètres de la mer. Paul Webbe, restaurateur chevronné, passe de table en table, conseille et ajuste le geste de chaque participant. Au programme aujourd'hui : le filetage de la sole de Douvres, le poisson phare local. « *Paul donne ses cours à titre privé*, explique Yasmin Ornsby du FLAG Hastings, *mais il a inspiré et supervise les formations culinaires que nous organisons aussi ici dans le cadre de l'Axe 4, notamment avec des femmes de pêcheurs comme formatrices. Ces 'Classrooms of the Coast' (Classes de la Côte) connaissent un grand succès auprès des jeunes et des moins jeunes car cuisiner le poisson et les fruits de mer est très tendance depuis quelque temps.* » Tendance que confirment les frères Elliott dont la jolie poissonnerie est installée non loin de là : « *On constate une augmentation constante de notre clientèle. Le poisson, c'est à la mode. L'image d'un produit sain, et toutes ces émissions culinaires à la télé font que les gens achètent plus de poisson, et surtout des variétés différentes, et ils veulent savoir le préparer.* »

Le Stade

La zone Axe 4 de Hastings est probablement la plus petite des 312 que compte l'Union européenne. Si le groupe d'action locale pêche (FLAG) rassemble une multitude d'organisations publiques, privées, associatives et éducatives actives sur l'ensemble du *borough* (arrondissement), les projets qu'il soutient sont concentrés sur le « Stade », la façade maritime de la Vieille Ville, utilisé depuis des siècles par les pêcheurs et juridiquement réservé à leur usage en vertu d'une charte octroyée au 16e siècle par la reine Elisabeth Ière pour services rendus.

Le lieu consiste en une bande de terre de quelque 5 hectares prolongée par une plage de galets, véritable rampe de lancement pour les 28 bateaux de la flotte locale. Pour pouvoir prendre la mer, ceux-ci doivent en effet glisser sur les cailloux, poussés par un bulldozer, et, inversement, être hissés sur la terre ferme à l'aide d'un tire-fort au retour de la pêche. Cette double opération, qui prend une bonne vingtaine de minutes et parfois plus longtemps, doit être reproduite lors de chaque sortie de pêche. « *En l'absence d'un port abrité, nous sommes la plus importante 'flotte de plage' d'Europe* », souligne Paul

▲ *Hissage d'un bateau sur la plage.*

▲ *Aide-pêcheur devant sa cabane.*

Joy, président de la Hastings Fishermen's Protection Society (HFPS) qui défend les intérêts de pêcheurs locaux depuis plus de 180 ans. « *L'opération de mise à l'eau puis de ré-accostage fait que nos bateaux – tous de moins de 10 mètres – doivent avoir une coque spécialement adaptée. Elle oblige aussi chaque pêcheur à employer un 'boy ashore' (aide à terre) qui actionne les machines, place les cales pour faciliter le glissement du bateau et entretient le matériel. C'est souvent un ancien pêcheur à la retraite ou devenu inapte à aller en mer pour diverses raisons. Il touche une part des prises, un panier de différents poissons qu'il peut commercialiser, d'où tous ces petits kiosques que vous voyez là-bas et que les 'boys ashore' utilisent pour vendre leur poisson directement aux consommateurs, qu'ils soient résidents ou vacanciers.* »

De fait, une bonne trentaine de cabanes en bois sont alignées sur la frange côtière du Stade, le long de la voie d'accès à la plage. Ils font l'objet d'un projet Axe 4 qui consiste à les rénover et à mieux les équiper. « *Cette opération, c'est un peu le volet infrastructurel de notre programme Axe 4* », explique l'unique salariée de la HFPS, Yasmin Ornsby, qui joue le rôle d'animatrice du FLAG auprès des pêcheurs. « *Nous avons cofinancé l'achat de trois bulldozers car ceux dont on disposait dataient des années 50. Les galets sont un gros problème pour tout le monde, pêcheurs et baigneurs confondus. Avec les marées, ils s'accumulent très vite et, sans intervention, ils rendraient la plage peu à peu trop abrupte et donc impraticable pour la pêche et les loisirs. Il faut donc les racler régulièrement. D'où l'importance de ces machines qui servent également à l'entretien des autres parties de la plage non utilisées pour la pêche.* »

Les pêcheurs rendent donc en quelque sorte un service public et ce projet, très banal en apparence, illustre le rapprochement qu'ont effectué la communauté des pêcheurs et la communauté de Hastings dans son ensemble au cours de dernières années et singulièrement depuis la mise en œuvre de l'Axe 4.

Rapprochement

Relativement enclavée au pied de ses falaises, Hastings (90 000 habitants) est la station touristique la plus proche de Londres, donc très fréquentée et ce dès les débuts de la révolution industrielle. La pression foncière et immobilière est donc très forte, notamment pour la plage dont une bonne moitié appartient aux pêcheurs tout en restant accessible aux baigneurs. Les conflits entre pêche et tourisme et entre pêcheurs et promoteurs ont ainsi jalonné l'histoire de Hastings et justifié la création de la HFPS, Société « protectrice » des pêcheurs, en 1831. « *La mer et la côte sont deux mondes différents qui ont longtemps eu des intérêts contradictoires* », souligne Joy Collins, responsable du FLAG au Hastings Borough Council, le Conseil d'arrondissement. « *Mais une relation spéciale existe depuis de nombreuses années entre le Conseil et les pêcheurs. Parfois houleuse mais le plus souvent harmonieuse, cette relation inusitée s'est transformée en partenariat opérationnel, ce qui a permis la rénovation du Stade et largement contribué à la réussite du FLAG. Les temps où la mer et la terre se tournaient le dos sont révolus depuis longtemps. La mer est une composante essentielle de l'identité de Hastings et les pêcheurs ont pris conscience qu'ils avaient un rôle important à jouer dans la vie de la ville.* »

▲ *Cours de cuisine.*

▶ ▶ ▶

Rapprocher pêche et communautés côtières

Selon l'étude GIFS, l'Axe 4 du FEP, exemple précoce de développement local mené par les acteurs locaux (CLLD) appliqué au contexte côtier, fournit des indications précieuses sur les défis et opportunités rencontrés quand on veut conjuguer niveau local et approche multisectorielle.

L'objectif du projet INTERREG IVA GIFS (*Geography of Inshore Fishing and Sustainability /* Géographie de la pêche et de la durabilité côtières*)*, mis en œuvre entre janvier 2012 and septembre 2014, était de mieux comprendre les relations entre pêche et territoire à partir de l'expérience de différentes communautés côtières de France, de Belgique, des Pays-Bas et d'Angleterre. Dans ce contexte, les études de cas GIFS (notamment anglaises) se sont intéressées à la structure de gouvernance des FLAG (notamment Hastings) largement inspirée du modèle CLLD.

Les résultats du projet font ressortir certains principes à suivre pour mettre en place un modèle de gouvernance collaborative et inclusive, applicable au développement durable de la pêche et des territoires côtiers. Il s'agit notamment de :

> Reconnaître la diversité de la pêche côtière locale et l'importance des spécificités culturelles, économiques et sociales du territoire lors de l'élaboration de politiques et mesures touchant la pêche.

> Prendre en compte le secteur de la pêche dans la gouvernance du territoire côtier. S'assurer de la représentation des pêcheurs et favoriser les échanges de connaissances entre les différentes parties prenantes pour améliorer la durabilité du territoire et du secteur.

> Identifier les obstacles possibles à l'implication des pêcheurs et des citoyens (individualisme des pêcheurs et méfiance de ceux-ci envers les autorités, procédures bureaucratiques obstructives, manque de connaissances en matière de pêche dans la prise de décision…) afin de les éliminer ou de les surmonter. Prendre notamment le temps de renforcer les capacités des institutions et des parties prenantes nécessaires à la cogestion du développement.

> Valoriser l'enracinement culturel local des pêcheurs, leur contribution à l'identité, à l'économie et au tissu social des territoires côtiers.

Selon GIFS, deux fenêtres d'opportunité sont particulièrement intéressantes pour intégrer la pêche côtière dans une approche de type CLLD :

> Les partenariats innovants et les projets liés au secteur du tourisme (restaurants, écoles de cuisine, festivals du poisson, formations animées par les pêcheurs…) qui ont fait leurs preuves en matière de marque régionale basée sur la pêche, d'ouverture de marchés haut de gamme pour les espèces plus durables et les prises accessoires, en matière de gestion de l'environnement, de protection du patrimoine de la pêche (à travers des programmations culturelles et pédagogiques axées sur la pêche) et pour créer de nouvelles sources de revenus pour les pêcheurs à partir d'une offre touristique responsable.

> Travailler avec les secteurs scientifique et environnemental sur des projets communs, ce qui améliore la fiabilité des données sur lesquelles se basent les mesures de protection environnementale. Les connaissances écologiques locales sont ainsi valorisées, les pêcheurs sont impliqués dans la prise de décision et sont donc davantage susceptibles de se conformer à une réglementation issue d'un processus qu'ils ont contribué à façonner. Cela favorise l'échange de connaissances entre les scientifiques marins, les associations de conservation et le secteur de la pêche. Les faire travailler ensemble permet de mieux protéger le milieu marin, les ressources et les pratiques de pêche durables.

▲ *Hastings.*

Alors qu'émergent du modèle CLLD d'autres exemples de planification côtière et marine, les études de cas GIFS touchant la gouvernance montrent que les autorités responsables devraient admettre une plus grande autonomie locale (politique et économique), prendre en compte les compétences, disponibilités et expériences des acteurs locaux, et favoriser les processus de gouvernance et de mise en réseau nécessaires à la réussite de ce modèle. Maintenir le modèle hiérarchique, descendant, basé sur les « experts », ne peut que gêner l'avènement d'un modèle de gouvernance participatif et responsabilisant.[5]

En savoir plus : http://www.gifsproject.eu/fr/

5 Source : Johanne Orchard-Webb, University of Brighton et consortium GIFS, Geography of Inshore Fishing and Sustainability, Coastal Zone Governance and Inshore Fishing, Inshore Fishing Community Governance Case Studies, GIFS Activité 1.2, Final report, 2014. 123 pages.

▲ *Une des poissonneries du Stade.*

▲ *Maquette de « net shops » servant à promouvoir la pêche dans les écoles.*

▲ *Restauration d'un bateau devant le Musée des Pêcheurs.*

Revitalisation

Au cours des années 2000, Hastings, considérée comme la deuxième ville côtière anglaise la plus défavorisée, a fait l'objet d'un programme de revitalisation socio-économique tous azimuts qui a vu notamment des rénovations de quartiers, l'installation d'un campus universitaire (Université de Brighton à Hastings) et un impressionnant embellissement du Stade : construction d'une galerie d'art, aménagement d'un vaste espace de plein air, extension du Musée des Pêcheurs de Hastings et restauration des « net shops », ces tours en bois très élevées qui servaient d'entrepôts aux pêcheurs et qui sont une autre curiosité du Stade.

Une bonne partie des 24 projets Axe 4 mis en œuvre depuis 2010 contribue en quelque sorte à parachever cette vaste opération.

Mais il fallait d'abord mettre sur pied le FLAG. « *Nous n'avions pas d'expérience de Leader mais avions mené plusieurs programmes participatifs de rénovation de quartier avec des plans d'action destinés à des groupes défavorisée de la ville* », raconte Joy Collins. « *Nous ne partions pas de zéro, loin de là. Les nombreuses manifestations qui ont lieu tout au long de l'année à Hastings sont à la fois le résultat et le moteur d'une forte implication de la population locale. Il existe ici un grand nombre d'associations qui organisent ou participent bénévolement à l'organisation de ces événements. Nous pouvions donc compter sur l'engagement de nombreuses 'forces vives'. Le 'Stade Partnership' lancé par le Conseil en 1998 avait déjà permis de formaliser un véritable groupe d'action locale et tout cela, conjugué à la participation active de la HFPS qui a permis de mobiliser aussi les pêcheurs, a abouti tout naturellement à la constitution du FLAG et nous a beaucoup aidés à élaborer notre stratégie Axe 4. Tous les projets figuraient déjà dans notre stratégie.* »

Renforcement

Renforcer est le verbe clé de cette stratégie : renforcer la durabilité de la pêche, renforcer ses liens avec la communauté, avec le tourisme, avec le consommateur, mais aussi renforcer la représentation des pêcheurs auprès des instances politiques locales et nationales.

« *Au sein du FLAG, on s'est dit que la première chose à faire était de revaloriser l'identité et l'image des pêcheurs locaux, souvent perçus comme des 'pirates' ou des 'gitans'. Leur plage étant leur chantier, donc occupé par leurs bateaux, leurs machines, leur matériel et leurs cabanes, cet espace tranche en effet avec le reste de la ville… »*, explique Yasmin Ornsby. « *Etant donné la forte dimension culturelle du Stade et la présence de nombreux peintres à Hastings au cours de l'histoire, cette démarche est passée par l'art. Un artiste a photographié chaque famille de pêcheurs et en a tiré les magnifiques clichés en noir et blanc que vous pouvez voir sur les cabanes et d'autres bâtiments. Mais ces photos, des peintures mais aussi les produits de la pêche locale ont aussi fait partie de l'exposition que nous avons organisée à la Chambre des Communes à Londres en janvier 2014. L'objectif était de sensibiliser les députés au travail et aux produits des pêcheurs, ainsi qu'aux activités du FLAG.* »

Un autre projet Axe 4 contribue à renforcer et moderniser la présence culturelle de la pêche dans la communauté locale et auprès des visiteurs. Fondé en 1956, le Musée des Pêcheurs de Hastings est géré par la HFPS et une fondation de protection du patrimoine. Il est installé dans l'ancienne église des pêcheurs. Agrandi en 2000, il accueille chaque année 140 000 visiteurs, ce qui en fait l'une des attractions principales de Hastings. On y découvre toute l'histoire maritime et surtout halieutique de la région. Le musée possède un impressionnant catalogue iconographique qu'il veut également rendre accessible. Des milliers d'mages sont ainsi en train d'être numérisés grâce à une subvention d'environ 27 000 euros. « *Sans l'Axe 4, nous n'aurions jamais pu entreprendre ce travail* », soulignent Jan Sollers et Anne Scott, respectivement conservatrice et présidente de l'institution.

Le musée a également inspiré un autre projet qui associe pêche et formation professionnelle : trois bateaux traditionnels déclassés sont actuellement restaurés par une vingtaine de jeunes, chômeurs ou sans qualification, à raison de 2 jours par semaine. « *Je suis le dernier constructeur de bateau ici* », dit Stephen Barrow qui dirige la formation. « *C'est une manière de transmettre ce savoir-faire et cette culture. Même si on ne se destine pas à ce métier, la charpenterie marine est une formidable école pour la menuiserie, le bâtiment et même la prise de décision en général.* »

L'emploi des jeunes est une préoccupation du FLAG. L'Axe 4 cofinance une autre formation qui leur est destinée et qui touche celle-là directement la pêche. « *Pas mal de jeunes ici sont attirés par la profession* », indique Joy Collins. « *Nous avons donc mis sur pied un programme de huit semaines – 'Fishing Pathways' – qui mobilise l'ensemble de la filière sur le Stade : pêcheurs, poissonniers, mareyeurs et autre employeurs potentiels. Elle permettra à 24 jeunes de se familiariser avec toutes les facettes de la filière. Deux ont terminé et travaillent maintenant en mer, deux autres les rejoindront au printemps.* »

▶ ▶ ▶

Les produits locaux sont évidemment aussi un volet important du FLAG de Hastings. En plus des Classes de la Côte, qu'il considère comme son « projet amiral », plusieurs événements sont cofinancés par l'Axe 4 et le Conseil d'arrondissement depuis 2012 : Fêtes du Hareng, présence au traditionnel Festival du Vin et des Fruits de mer qui réunit pêcheurs et viticulteurs locaux, et même « Suivez le Hareng », une performance théâtrale mettant en valeur l'une des trois espèces halieutiques locales bénéficiant d'une MSC, le label international de la pêche durable.

Pêche et développement local durables

« *Nous avons une MSC pour le hareng, la sole de Douvres et le maquereau. Nous voulons maintenant en obtenir une pour la plie* », souligne Paul Joy. « *Avec les faibles quotas dont dispose notre flotte exclusivement artisanale, il nous faut absolument conserver et élargir notre certification MSC. Il faut aussi que nous vendions plus localement. Actuellement, 80 % de nos prises partent en France et aux Pays-Bas à des prix très inférieurs à ceux qui sont pratiqués en vente locale. Pour cela, les cours de cuisine, les festivals et les autres projets cofinancés par l'Axe 4 sont très importants.* »[6]

La démarche de certification MSC a amené les pêcheurs de Hastings à collaborer depuis longtemps avec des universités. « *On travaille beaucoup avec les écoles, les collèges et les universités* », insiste Paul Joy. « *On avait déjà un partenariat avec les universités de Brighton et de Greenwich, mais ça s'est encore amélioré avec l'Axe 4 parce que désormais ça va dans les deux sens. De par leurs fonctions, les scientifiques tendent à être prescriptifs, 'top-down'. Maintenant, on peut nous aussi en retour leur apprendre des choses, 'de la base'.* »

Le président de la HFPS ne compte en effet plus les contrats effectués avec des scientifiques, en matière de biologie, bien-sûr, mais aussi de sociologie. Comme trois autres FLAG anglais (Cornwall, North Devon et North Norfolk), le FLAG Hastings a servi d'étude de cas au projet transnational GIFS visant à étudier l'impact socio-économique et culturel de la pêche artisanale sur les communautés côtières *(voir encadré page 24)*.

6 Voir http://www.hastingsfps.co.uk/

▲ *Déchargement des prises.*

« *Le rapprochement entre les pêcheurs et la population de Hastings en général, le partenariat et la forme de gouvernance démocratique qu'ils ont su construire notamment dans le cadre de l'Axe 4 sont certainement le résultat le plus remarquable qui ait été atteint ici* », affirme Esther Brown de l'Université de Brighton à Hastings. Paul Joy confirme pour les pêcheurs : « *L'Axe 4 a permis de rompre notre isolement et de nous intégrer pleinement dans la communauté à terre. Maintenant, nous avons une relation symbiotique avec l'administration locale.* »
Et Johanne Orchard-Webb, chercheuse à l'Université de Brighton et l'une des responsables de GIFS, de conclure : « *L'éventail des partenaires avec lesquels les pêcheurs coopèrent (associations, universités, organisations environnementales, établissements scolaires, secteur agro-alimentaire et, bien-sûr, le FLAG) aide à renforcer la résilience du secteur. Cette coopération permet une compréhension mutuelle entre tous les acteurs locaux (administrations, habitants, visiteurs…) et une contribution de la pêche durable à la recherche et à l'éducation environnementale, au tourisme responsable et au patrimoine culturel de la ville. Elle est l'identité de Hastings.* » ■

HASTINGS (Royaume-Uni)

Superficie :
30.79 km²

Population:
90 254 habitants

Densité :
2 931 habitants/km²

Budget Axe 4	EUR			
	UE	National	Privé	Total
Total	580 327	630 254	–	1 210 581

CONTACT
Hastings Fisheries Local Action Group
a/s **Chantal Lass**
Hastings Borough Council
Aquila House, Breeds Place
Hastings, East Sussex, TN34 3UY, England (UK)
Tél. +44 1424 45 1483
hastingsflag@hastings.gov.uk
www.hastingsflag.org/

Acteurs

« Continuez à faire du bon boulot et soyez ouverts aux nouvelles possibilités qui existent aujourd'hui ! »

Les autorités de gestion jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des programmes de développement local. Cette phase de transition entre l'Axe 4 du FEP et le CLLD du FEAMP est l'occasion de connaître leur point de vue, l'état d'avancement de la programmation, les leçons apprises durant ces dernières années et les nouveaux défis qui attendent maintenant les FLAG. Entretien croisé avec trois représentants d'autorité de gestion de trois pays différents : Finlande, Lettonie et Espagne.

Timo Halonen, *Spécialiste senior, Ministère de l'Agriculture et des Forêts, Département Pêche et Chasse, Finlande*

Edite Kublina, *Directrice de l'Aide aux pêcheries, Ministère del'Agriculture de la République de Lettonie*

José Vicente Palmero Jorro, *Directeur de la Cellue d'appui à la Direction générale de la Pêche, Espagne*

Depuis combien de temps êtes vous impliqués dans la mise en œuvre de l'Axe 4 et quelles sont vos autres responsabilités concernant le FEP ? Quelle charge de travail l'Axe 4 représente-t-il pour vous ?

Edite : J'ai été impliquée dans la mise en œuvre de l'Axe 4 depuis le commencement, mais mes responsabilités englobaient la coordination de l'élaboration et de la mise en œuvre de toutes les mesures de soutien du FEP. J'essaie autant que possible de répartir mon temps entre chacune de ces mesures mais mes priorités varient en fonction de l'avancement des différent dossiers.

Timo : Comme Edite, j'ai été impliqué dans la mise en œuvre de l'Axe 4 dès ses débuts. En Finlande, l'Axe 4 a commencé en 2007 et les FLAG sont entrés en opération au début de 2008. Mes responsabilités Axe 4 ont demandé plus de temps dans la phase de démarrage. J'y consacrais 20 à 30 % de mon temps. Une fois les FLAG sélectionnés et opérationnels, cette charge est tombée à 10 %.

José : J'ai commencé à travailler sur l'Axe 4 en 2012, après que mon service et celui du FEP aient fusionné. J'ai du mal à calculer le temps que je consacre à l'Axe 4 car c'est une période chargée en ce moment, mais quoi qu'il soit, on n'a jamais assez de temps !

Étiez-vous impliqués dans la préparation du Programme opérationnel FEP ou avez-vous commencé à y travailler à un stade ultérieur ? Qu'avez-vous d'abord pensé quand vous avez entendu parler de l'approche de l'Axe 4 ?

Timo : J'ai participé à la préparation du programme FEP national. La première fois que j'ai entendu parler de l'approche locale du développement (CLLD), j'étais un peu sceptique, mais mes collègues qui travaillaient sur Leader m'ont convaincu de ses avantages. Je crois maintenant que le CLLD est un bon moyen de développer les zones de pêche, surtout dans un pays comme la Finlande où il existe une grande diversité de situations au sein du secteur et entre les différentes régions.

▶ ▶ ▶

José : Il m'a fallu un certain temps pour me familiariser avec cette approche, car elle était toute nouvelle pour moi. Au cours des trois dernières années, je suis passé du stade de néophyte au stade de « croyant », convaincu que c'est la meilleure approche pour le développement socioéconomique des territoires locaux.

Edite : Etant impliquée dans l'élaboration du programme opérationnel FEP depuis le tout début, j'ai très tôt appris à connaître l'approche ascendante. Bien sûr, les choses sont différentes maintenant que tous ceux qui sont impliqués aux différents niveaux – pêcheurs, groupes d'action locale, responsables de l'administration et de la coordination du programme – ont acquis de l'expérience.

Quels conseils donneriez-vous aux administrations qui débutent dans cette approche ?

Edite : Je leur conseillerais d'examiner attentivement les leçons apprises par les autres et de se familiariser avec les lignes directrices pour la mise en œuvre des mesures concernées. FARNET a permis de capitaliser beaucoup d'informations utiles. Mais il importe aussi de se rappeler qu'il existe des différences entre les États membres et que toute recette ou formule ne convient pas à tout le monde. En outre, les représentants du secteur de la pêche ont besoin de temps pour comprendre cette nouvelle approche et comment ils peuvent s'y intégrer.

José : Je suis d'accord avec Edite. Il faut commencer par étudier les lignes directrices et les divers documents d'appui produits par la DG MARE et FARNET. On y trouve toutes les informations pertinentes sur la mise en œuvre du CLLD. Participer aux réunions et séminaires FARNET est la deuxième étape, car c'est une bonne occasion d'établir des relations avec d'autres autorités de gestion et profiter de leur expérience.

Timo : Je leur conseillerais de consulter leurs experts Leader, voir avec eux comment l'approche CLLD fonctionne dans les zones rurales de leur pays. Ensuite, elles devraient évaluer si oui ou non l'approche CLLD peut apporter une valeur ajoutée à leur programme. Ensuite, il faut se forger une vision et définir ce qu'on cherche à réaliser en mettant en œuvre le CLLD.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre relation avec les FLAG ? Cette relation a-t-elle évolué avec le temps ?

Timo : Lorsque nous avons commencé avec l'Axe 4 en Finlande, nous avons organisé dans tous les zones concernées des ateliers auxquels toutes les forces vives locales étaient conviées. Nous réunissons aussi régulièrement les FLAG. Cela s'est avéré être très utile car, à présent, ils hésitent moins à nous contacter quand ils rencontrent un problème ou ont besoin d'un avis sur une idée nouvelle.

José : J'ai établi une relation étroite avec certains FLAG voire même une amitié avec plusieurs d'entre eux. Nous sommes en contact régulier pour traiter de questions spécifiques ou simplement échanger des informations. Mais je constate qu'avec d'autres FLAG, il y a moins de communication.

Edite : En tant que représentante de l'autorité de gestion, j'informe les FLAG des dernières nouveautés, j'explique les critères d'éligibilité au soutien financier et je participe à divers colloques et séminaires. Mes relations avec les FLAG dépendent des préoccupations du moment. Le réseau national joue également un rôle important dans ces relations.

En Espagne, José, les régions jouent un grand rôle dans la programmation, la conception et la gestion de la mise en œuvre du CLLD. En quoi cela influence-t-il l'élaboration du programme opérationnel national ? Comment faites-vous pour assurer une vision commune à travers le pays ?

José : En Espagne, il y a une autorité de gestion nationale et, dans chaque région, un organisme intermédiaire chargé de la mise en œuvre pour cette région. Etant donné qu'il existe un programme opérationnel unique, il nous faut assurer la coordination entre tous les intervenants, y compris les FLAG, au cours de la période de consultation publique. En tant qu'autorité de gestion nationale, nous avons essayé d'établir un dispositif ouvert, sans être trop prescriptif. Nous voulions éviter les barrières inutiles qui pourraient causer des problèmes aux FLAG au moment de la mise en œuvre. Cela signifie beaucoup de travail pour nous. Je me souviens, par exemple, d'avoir eu deux conversations en même temps avec deux régions différentes afin de s'entendre sur des aspects spécifiques du programme ! Mais ça vaut le coup, et je tiens à remercier tous ceux qui nous ont aidés à élaborer ce que je crois être un bon programme, qui tient compte des différentes attentes des FLAG et des régions.

Timo, en Finlande, après un programme dont de nombreux observateurs ont souligné la réussite, comment se prépare-t-on à la nouvelle période ? Quand pensez-vous que les nouveaux FLAG seront opérationnels ?

Timo : Nous avons lancé l'appel à candidatures il y a plus d'un an. Le processus s'effectue en deux phases. D'abord, les groupes ont soumis un dossier décrivant leur zone et leur stratégie locale. Ces propositions ont ensuite été évaluées par des experts de la pêche et une première réaction a été transmise à chaque candidat pour l'aider à affiner sa stratégie. En ce moment, nous sommes en train d'évaluer les propositions finales. Notre objectif est de prendre une décision d'ici avril 2015. Les nouveaux groupes devraient donc être pleinement opérationnels au printemps ou au début de l'été 2015.

Edite, le programme letton va connaître des changements importants pour cette nouvelle période. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les principales différences ? Quels enseignements avez-vous tirés de la période écoulée ?

Edite : Cette fois-ci, nous allons nous concentrer sur les zones de pêche situées sur la mer Baltique et le golfe de Riga. Notre évaluation des possibilités offertes par le CLLD dans le FEAMP et le FEADER laisse à penser que le soutien des deux fonds est complémentaire. Nous estimons donc que notre nouvelle approche, qui se concentre sur moins de territoires, sera plus efficace étant donné que le secteur de la pêche dans les régions intérieures est très diffus. Le principal apport de la période de programmation précédente a été de mobiliser les pêcheurs de ces régions intérieures. Ils sont donc désormais en mesure d'utiliser l'expérience acquise pour bénéficier des autres mesures de soutien du FEAMP ou de concrétiser leurs idées avec le CLLD dans le cadre du FEADER.

Vos futurs FLAG pourront-ils bénéficier de l'appui de différents fonds ? Si oui, quels sont les fonds qui leur seront accessibles ?

Edite : Oui, ils le pourront. À notre avis, les différents fonds se complètent mutuellement et ouvrent plus de possibilités. En Lettonie, l'approche CLLD sera mise en œuvre avec le soutien de deux fonds européens : le FEADER et le FEAMP.

Timo : On s'attend à ce qu'il y ait un ou deux groupes en Finlande qui adopteront un modèle multifonds en conjuguant le FEAMP et le FEADER. D'autres groupes seront financés uniquement par le FEAMP mais bénéficieront également d'autres fonds, en particulier du FEADER grâce à leur étroite coopération avec les groupes Leader.

José : En Espagne, il y a eu un grand débat pour savoir si on opterait pour une approche mono ou multifonds. En fin de compte, on a laissé à chaque région le soin de décider de la formule la mieux adaptée à sa situation particulière. À mon avis, l'option multifonds est préférable mais, compte tenu des ressources humaines limitées des FLAG et des régions espagnoles, je recommande l'option monofonds car elle simplifiera l'élaboration des stratégies de développement local. Et cela n'empêchera pas les FLAG de financer certains projets en utilisant d'autres fonds, comme le FEADER ou le FSE, pour répondre à certaines aspects spécifiques de leur stratégie.

Compte tenu des nombreuses nouveautés apportées par la réforme de la Politique commune de la Pêche (PCP) et de la politique maritime intégrée, voyez-vous des défis particuliers que les FLAG pourraient aider à relever par le biais du développement local mené par les acteurs locaux (CLLD) ?

José : La réforme de la PCP établit un nouveau cadre dont les FLAG peuvent profiter. Plus précisément, il existe des possibilités dans des domaines tels que la diversification, la gestion environnementale des réserves marines, la valorisation de certains produits de la pêche et de l'aquaculture, l'expérimentation de nouveaux circuits de vente et de distribution, et la valorisation du patrimoine socioculturel local.

Timo : Je crois que le rôle des FLAG pourrait être élargi. Par exemple, dans la planification régionale de l'espace maritime, les FLAG pourraient aider à faire entendre les besoins et les préoccupations du secteur de la pêche. Ils pourraient aussi, par exemple, aider à améliorer le dialogue entre les différentes parties prenantes et jouer un plus grand rôle dans la prévention d'éventuels conflits qui touchent le secteur de la pêche.

Edite : Les représentants du secteur pourront trouver des solutions à ces défis à travers les autres mesures du FEAMP. S'il est possible de s'attaquer à certains de ces défis avec le CLLD, alors les FLAG ne devront pas s'en priver.

Le renforcement des capacités est de plus en plus considéré comme une étape indispensable si on veut que les populations locales soient habilitées à gérer des fonds publics. De quel genre de formations et d'activités aura-t-on besoin ? Le réseau national a-t-il un rôle à jouer à cet égard ? Quelles devraient être ses tâches prioritaires ?

Edite : Les tâches les plus importantes du réseau national seront de fournir un appui méthodologique, d'organiser des formations et de faciliter la participation des acteurs locaux. Je suis contente de constater que certains FLAG lettons utilisent déjà les résultats de l'évaluation réalisée au cours de la période FEP pour élaborer leur nouvelle stratégie. En Lettonie, le réseau national sera impliqué dans le soutien préparatoire. Les FLAG les plus expérimentés ont également un rôle important à jouer. L'expérience acquise par ces FLAG et leurs partenaires locaux fournira une valeur ajoutée importante dans le processus préparatoire et la mise en œuvre des stratégies.

▶ ▶ ▶

Timo : Au cours des premières étapes du programme, nous devront familiariser les FLAG au FEAMP, à notre programme opérationnel national et à ses objectifs. Le réseau national jouera un rôle clé dans ce processus. Parmi les autres missions importantes du réseau, on peut citer le transfert des connaissances, faciliter la coopération entre les groupes et les autres parties prenantes et diffuser des informations sur le programme FEAMP national.

José : Certaines capacités doivent être améliorées, notamment dans des domaines tels que la gestion et l'utilisation des outils administratifs. Le réseau national peut y contribuer. Nous allons bientôt ouvrir une consultation auprès des FLAG afin qu'ils puissent proposer des actions que le réseau national pourrait utilement prendre en charge.

A quoi souhaiteriez-vous que le CLLD pêche aboutisse d'ici 2020 ? Pourrait-il avoir un effet substantiel sur l'emploi ? Quels autres effets attendez-vous ?

Timo : J'aimerais bien que d'ici 2020 les FLAG soient reconnus comme des organismes pouvant efficacement soutenir la pêche locale, contribuer au bon état des stocks de poisson et faciliter la coopération interrégionale. Les FLAG pourraient ainsi avoir un impact important sur l'amélioration de la rentabilité du secteur. S'ils atteignent cet objectif, ils auront aussi un effet positif significatif sur l'emploi local.

José : Je voudrais vraiment voir une réduction sensible du taux de chômage. Comme vous le savez, c'est l'un des grands problèmes de l'Espagne. Mon souhait pour 2020 est que les zones de pêche et d'aquaculture soient économiquement bien développées, connaissent des taux d'emploi élevés, une augmentation du nombre des entreprises prospères et des services de haute qualité pour les habitants de ces territoires afin d'attirer davantage d'investissements et de résidents.

Edite : En ce qui concerne le CLLD, je voudrais mettre l'accent non seulement sur son influence sur l'emploi mais aussi sur sa contribution à la croissance économique globale qui est tout aussi importante, comme l'est aussi l'équilibre à maintenir entre le développement de la pêche et la durabilité environnementale.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre aux FLAG et aux communautés de pêche pour cette nouvelle période ? Et à la Commission ?

Edite : J'aimerais que tout le monde travaille ensemble à l'atteinte des objectifs fixés. Les FLAG et les communautés de pêche doivent encore déterminer les leurs. J'espère qu'ils seront ambitieux, établis avec la participation des acteurs locaux et basés sur les leçons apprises.

Timo : Je dis aux FLAG « continuez à faire du bon boulot et soyez ouverts aux nouvelles possibilités qui existent aujourd'hui. Essayez aussi de renforcer votre coopération interne et externe. » Quant à la Commission, je pense que sa volonté d'éliminer les barrières entre les différents fonds européens est un signe très encourageant. J'apprécie aussi le fait que la Commission préconise une approche axée sur les résultats. Dans le passé, on avait parfois l'impression qu'on se concentrait seulement sur l'élimination des erreurs.

José : Je voudrais assurer les FLAG que les administrations nationales et régionales sont là pour les aider. Qu'ils n'hésitent pas non plus à communiquer avec le réseau national espagnol quand ils ont des besoins ou des requêtes spécifiques concernant le CLLD. De notre côté, nous ne demandons qu'une seule chose : plus de coopération de la part de certains FLAG en participant au réseau national et en nous proposant de nouvelles idées ou initiatives. A la Commission, je demandrais qu'elle fournisse des instructions plus claires sur certains aspects du CLLD. Il existe par exemple des incertitudes autour des aides d'État et de leur impact sur le CLLD. Enfin et surtout, je tiens à remercier la Commission ainsi que tous les FLAG espagnols et les autorités régionales pour le travail accompli au cours de la période antérieure et de la période actuelle. ■

Interview réalisée (en anglais) en mars 2015.

FARNET

En route depuis 2007...

20 000

jobs

emplois maintenus ou créés

pêcheurs professionnels dans les zones concernées

171k

26M Population totale concernée

Le plus grand réseau EU d'acteurs locaux de la pêche

312 zones concernées (706 000 km²)

10 000+ projets locaux

2007 > 2015

Effet multiplicateur des projets (€)

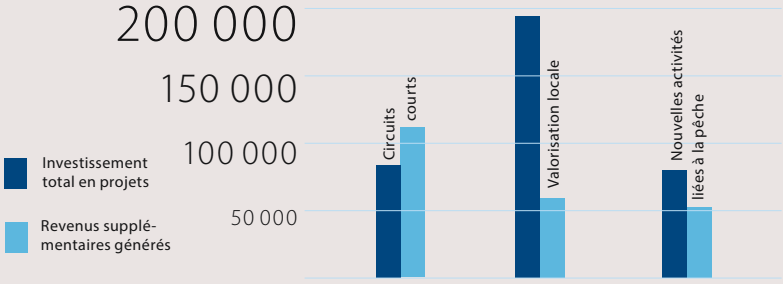

Parnü
Gíjon
Almere
Sofia
Gdynia
Olhão
Quiberon
Stockholm
Cagliari
Barcelone
Bruxelles

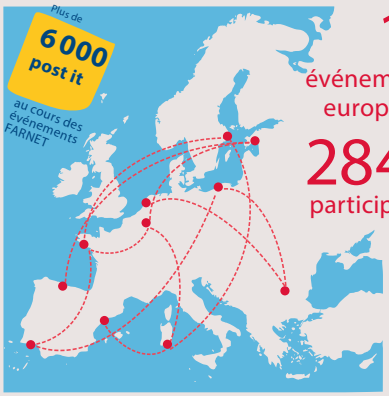

12 événements européens

2841 participants

plus de 1k #followers

Exposition « Cap sur 2020 »

Coût total des projets (€) par thème

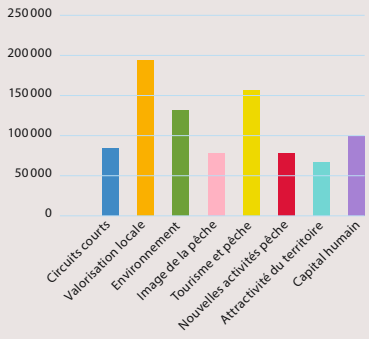

Nombre de projets par catégorie

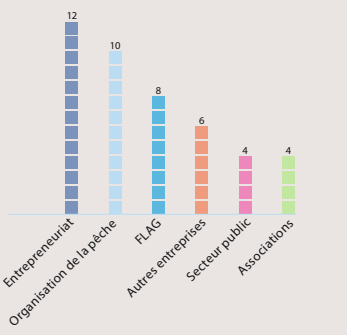

Source: Fiches FLAG, étude CapGemini, FARNET

...cap sur 2020!

6 années farnet

ISSN 2363-3158
9 771831 574008
KL-AI-15-012-FR-N

83 stratégies locales approuvées

Octobre 2009, lancement de FARNET

«…nous devons veiller à ne pas concentrer le secteur de la pêche dans un nombre limité de zones et permettre à la pêche artisanale d'être compétitive tout en reconnaissant son importante contribution sociale dans beaucoup de nos régions côtières.»

Maria Damanaki,
Commissaire européenne pour les Affaires maritimes et la Pêche

Mars 2010
90 FLAG se rencontrent à Gijon, Espagne

«Au cours des prochains mois, nous allons réfléchir à la façon de bâtir sur les réussites que l'Axe 4 a enregistrées jusqu'ici. C'est pourquoi j'encourage celles et ceux qui connaissent un bon projet à se manifester pour que nous puissions en prendre connaissance.»

Lowri Evans,
Directrice générale, Affaires maritimes et Pêche

Les parlementaires européens appellent à une PCP décentralisée

«De nombreux territoires de pêche figurent parmi les zones côtières les plus dynamiques d'Europe, tandis que d'autres, plus éloignés, disposent d'atouts naturels et culturels superbes mais sous-utilisés. La DG Mare a placé de grands espoirs dans l'Axe 4 et est ouverte à la possibilité de le maintenir dans le cadre de la future période de programmation.»

Ernesto Penas Lado,
Directeur, Direction générale Affaires maritimes et Pêche

«Vivre et gérer une petite entreprise dans un territoire de pêche implique que, tôt ou tard, vous serez en contact avec le FLAG local.»

Aigars Laugalis
Membre du CA du FLAG Liepaja (Lettonie)

124 stratégies locales approuvées

Septembre 2010
l'équipe FARNET célèbre sa première année

Avril 2011 177 stratégies locales approuvées

«…nous sommes convaincus que vous serez surpris par l'ingéniosité, l'énergie et l'engagement qui peuvent se faire jour lorsque les populations locales se voient donner les moyens d'explorer des solutions à leurs problèmes particuliers.»

Paul Soto,
Directeur, Cellule d'appui FARNET

Novembre 2011
les FLAGs se rencontrent à Bruxelles pour la première fois

211 stratégies locales approuvées

«Les gens apprécient que vous quittiez votre bureau pour les rencontrer et que vous essayiez vraiment de comprendre leur univers, afin peut-être d'explorer ensemble les défis du secteur et les réponses possibles à ces défis.»

Stephanie Maes
Coordinatrice du FLAG belge

Juin 2012 262 stratégies locales approuvées

«Des communautés locales intelligentes, durables et inclusives sont aux fondements d'une croissance intelligente, durable et inclusive. Alors, travaillons tous ensemble – acteurs locaux, gestionnaires de FLAG, autorités de gestion et DG MARE – pour en faire une réalité dans nos zones de pêche!»

Elisa Roller,
Chef de l'unité Politique structurelle et Analyse économique, Direction générale Affaires maritimes et Pêche

«…quand on voit les quelque 3000 projets, le plus souvent de petite taille, que les FLAG ont approuvés jusqu'à présent, on se rend compte que l'Axe 4 est vraiment le visage humain du FEP… derrière chaque projet de l'Axe 4 se cache une histoire qui montre que l'Europe se préoccupe des gens ordinaires.»

Stephanos Samaras,
Chef d'unité, Direction générale Affaires maritimes et Pêche

Mars 2013
plus de 3 646 projets…

«Ne vous plaignez pas du vent et n'attendez pas qu'il se calme, mais adaptez la voilure et allez de l'avant.»

Rita Pamplona
Autorité de gestion, Portugal

Septembre 2013
plus de 6 228 projets…

Avril 2014 des outils pour preparer le DLAL

«Nos derniers mots iront aux pêcheurs, avec un message: croyez en vous-mêmes! Oui, vous pouvez évoluer, vous diversifier, tout en gardant vos traditions bien vivantes. L'Axe 4, le CLLD, ne sont que des outils de développement local; c'est vous qui en ferez des outils formidables.»

Manuela Sampaio
Frédérique Deschamps
Gala Martinez
Coordinatrices de FLAG (Portugal, France, Espagne)

Octobre 2014
312 stratégies locales approuvées

«Cap sur 2020!»
Mars 2015, 10 000 projets

«Toute politique est locale. C'est l'approche directe, humaine, qui compte.»

Karmenu Vella,
Commissaire européen pour l'Environnement, les Affaires maritimes et la Pêche

Office des publications

farnet fisheries areas network

Commission européenne